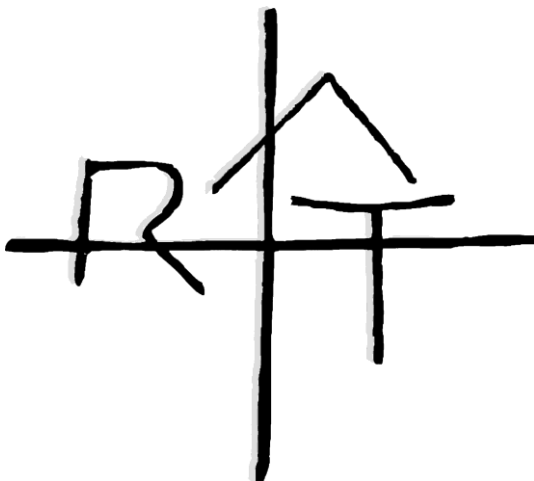


*« Fidèles à Emmanuel d'Alzon...
pour l'avènement du Royaume »*



Actes du Chapitre général des Augustins de l'Assomption
Rome, 2-23 mai 2011

*« Fidèles à Emmanuel d'Alzon...
pour l'avènement du Royaume »*

Actes du Chapitre général des Augustins de l'Assomption
Rome, 2-23 mai 2011

Table des matières

Préface.....	I
---------------------	----------

Fidèles à Emmanuel d'Alzon

Nos orientations fondamentales

Une espérance en temps de crise.....	1
Hommes de Foi	3
Hommes de communion.....	7
Solidaires des pauvres et des petits.....	11
Conclusion.....	18

Pour l'avènement du Royaume

L'organisation communautaire..... 19

Gouvernement.....	21
Exposé des motifs.....	21
Modifications à la <i>Règle de vie</i>	22
Pouvoirs délégués au Supérieur général pour la rédaction finale des textes du Chapitre général et leur interprétation	26
Organisation territoriale.....	27

Nos choix apostoliques..... 33

Œuvres mobilisatrices	35
Jeunes et vocations.....	37
Formation.....	43
L'Alliance laïcs-religieux.....	47
Postulation	49
Nos biens – Nos ressources – Leur gestion	51
Langues de la Congrégation	57

Les Messages du Chapitre général	59
Message aux confrères et laïcs assumptionnistes et aux religieuses de la Famille.....	61
Message à nos frères aînés.....	65
Message aux frères et sœurs de la Mission d'Orient	67
Message aux religieux et communautés en Asie	71
Message aux Paroisses.....	73
Message à nos sœurs de la Famille de l'Assomption	77
Message à tous les éducateurs des Institutions de l'Assomption	79
Message à Bayard et aux medias soutenus par l'Assomption	83
Annexes.....	85
Lettre du P. Général à Sa Sainteté Benoît XVI.....	87
Réponse du Saint-Siège	89
Message du Supérieur général aux participants laïcs.....	91
Index analytique et alphabétique des noms propres et des thèmes	95

Préface

Notre famille religieuse a clos la célébration du bicentenaire de la naissance du père Emmanuel d'ALZON dans le cadre du 32^{ème} chapitre général. La coïncidence de ces deux événements nous rappelle que nous voulons être tout à la fois héritiers et fondateurs, « *Fidèles à Emmanuel d'Alzon pour l'avènement du Royaume* ». Car nous sommes conjointement héritiers d'un riche passé apostolique et fondateurs pour répondre aux défis des temps nouveaux. *Un monde ancien s'en est allé, un nouveau monde est déjà né* (2 Co 5, 17)

Nous pouvons rendre grâce à Dieu car le chapitre a été un temps de paix et d'ouverture à l'Esprit et nous pouvons dire qu'il nous a permis d'avancer dans le renouvellement de notre dynamisme missionnaire.

Il y a 6 ans, lors du précédent chapitre, il avait été demandé de ne pas multiplier les textes, mais de favoriser l'action. Le chapitre de 2011 a voulu garder l'essentiel de ce qui avait été rédigé précédemment et favoriser le pas supplémentaire pour que nous gagnions en zèle apostolique. L'apparence des Actes est sensiblement différente de celle des précédents chapitres. Il y a notamment une place importante donnée aux messages, mais surtout un important texte intitulé « orientations fondamentales » qui insiste sur notre triple vocation d'hommes de foi, de communion et solidaires des plus pauvres. Depuis six ans, nous avons bien approfondi la trilogie assomptionniste. Elle nous est devenue familière et nous avons essayé de la mettre en pratique jour après jour. Nos amis laïcs qui se sont passionnés pour notre trilogie, nous ont interpellés et nous ont demandé d'aller plus loin dans la définition de chacune de ces orientations. Je crois que nous avons fait une avancée significative.

Les Assomptionnistes ne veulent pas succomber à l'ambiance morose qui envahit la société et l'Église. Nous avons voulu être attentifs aux signes des temps, mais en souhaitant les

interpréter à la lumière de l'Évangile ; c'est-à-dire avec un éclairage marqué par la foi, l'espérance et la charité. Nous ne voulons pas désespérer du monde et nous savons que, malgré la sécheresse de notre époque, notre Seigneur y demeure présent et qu'Il ne nous abandonne pas. Je vous invite à lire ces textes en y recherchant les traces du Dieu de Jésus-Christ et la présence de l'Esprit.

Nous avons voulu rendre grâce à Dieu pour tout ce qu'Il nous donne et pour tout ce qu'Il veut faire à travers nous. Il serait orgueilleux et déplacé de dire que nous avons eu un chapitre « théologique », mais il est juste de prétendre que notre réflexion s'est profondément enracinée dans la vie spirituelle. L'Assomption se veut marquée par une tradition christocentrique et trinitaire. C'est parce que nous sommes choisis par Dieu que nous sommes ses fils et que nous sommes envoyés par Lui pour témoigner dans l'Esprit de son amour.

Le chapitre s'est emparé de la délicate question de la réorganisation communautaire et de la division géographique. Nous n'avons pas voulu faire de cette question le cœur de nos débats, estimant à juste titre, que ce sujet était de l'ordre des moyens et qu'il était prioritaire de débattre de notre mission. Mais nous sommes arrivés rapidement à un large consensus, signe s'il en fallait, que l'Esprit travaillait en nos cœurs. Il n'y a pas de révolution dans la manière dont l'Assomption s'organise, mais il y a une évolution qui permettra à notre famille religieuse d'être plus disponible pour répondre aux défis de la mission aujourd'hui. Les attributions du *Conseil général plénier* sont faites pour une plus grande coresponsabilité entre les provinces. Le principe de subsidiarité reste le cœur de notre organisation et la communauté locale est le lieu préférentiel pour manifester notre appartenance à l'Assomption. Mais nous avons voulu prendre en compte une meilleure internationalité et être plus disponible pour la mission. La continentalisation de l'Assomption se réalisera progressivement. Elle respectera les rythmes propres à chaque province.

Le chapitre a insisté fortement sur la qualité de notre vie religieuse et le sens de notre consécration. Nous avons réaffirmé avec une forte conviction que nous voulions suivre le Christ chaste, pauvre et obéissant. La vie religieuse et les vœux ne sont pas un carcan qui briderait notre liberté, mais bien des moyens pour vivre en harmonie profonde avec la volonté du Père et cela pour réaliser le Royaume en nous et autour de nous. La vie communautaire apparaît alors comme le lieu privilégié de notre vocation. Un lieu de vérité, un lieu de progrès. L'assomptionniste est un religieux qui vit en communauté apostolique. Il doit sans cesse revenir à la profondeur de son engagement. Le maître mot de ce 32^{ème} chapitre est celui de communion : communion avec Dieu, communion en Église, communion du genre humain, communion avec le cosmos.

Je forme un vœu tout spécial, celui que la lecture des Actes détermine chez chacun la nette volonté de les mettre en œuvre. Si nous arrivons à les pratiquer nous serons plus fidèles à l'Évangile et donc plus enclins à poursuivre l'œuvre d'Emmanuel d'Alzon. Nous travaillerons ainsi plus à la communion et à la réconciliation. La sainteté de notre Fondateur sera plus manifeste.

Père Benoît GRIÈRE a.a.
Supérieur général

Promulgué le lundi 23 mai 2011

Fidèles à Emmanuel d'Alzon

Nos orientations fondamentales

Une espérance en temps de crise

*« Il faut que je l'aime, ce monde.
Il faut que je l'évangélise »*
(E. d'Alzon)

1. Nous subissons une grave crise économique et financière. Elle montre le degré d'interdépendance des nations auquel a conduit la mondialisation. Elle creuse encore davantage les inégalités entre pays. Elle est source de grandes inquiétudes concernant l'avenir, notamment chez les plus pauvres. Elle nourrit une défiance à l'égard du système financier, des instances internationales de régulation et du monde politique. En guise de réponse, de nouvelles formes de solidarité sont apparues et d'autres sont en train de naître.
2. Les menaces terroristes, les conflits armés qui perdurent, nourrissent les incompréhensions entre peuples et exacerbent les tensions entre confessions religieuses. Dans le même temps, face aux pressions migratoires venant du Sud, l'Occident est tenté par un repli sur lui-même. Alors que l'étranger est perçu comme une menace, des chrétiens se mobilisent pour défendre les droits les plus fondamentaux de ceux qui cherchent des conditions de vie meilleures.
3. Simultanément, les déséquilibres écologiques montrent les limites d'un modèle de développement fondé sur la croissance matérielle et peu regardant sur les consommations énergétiques. Ils obligent à revoir en profondeur nos manières de vivre et de consommer, jusque dans nos communautés, qui n'échappent pas à l'influence du consumérisme.

4. La crise de confiance traverse aussi l'Église à un moment où elle fait face à une sécularisation croissante. Le dialogue œcuménique donne l'impression de piétiner. Le catholicisme est lui-même traversé par des tensions menaçant la communion. Par ailleurs, les abus sexuels et la gestion de la crise pédophile ont jeté un discrédit sur l'Église et ses responsables, générant parfois un climat de découragement et un sentiment d'abandon aussi bien chez les laïcs que dans les communautés religieuses¹.

5. Dans ce contexte de crise qui affecte nos manières de penser et de vivre, nos ressources, et notre espérance, le Chapitre général réaffirme sa confiance dans le futur que Dieu donne au monde, à l'Église, à la vie religieuse, à la Famille de l'Assomption. C'est de cet avenir que veut témoigner notre vie religieuse, notamment auprès des jeunes générations qui cherchent un sens à leur existence. Pour cela, la trilogie retenue en 2005: « hommes de communion, annonçant la foi, solidaires des pauvres », apparaît encore pertinente et peut encore être approfondie pour en tirer des pistes d'action aussi bien au plan personnel et communautaire que de la mission.

¹ Benoît XVI dans sa lettre aux catholiques d'Irlande (20 mars 2010).

Hommes de Foi

Pour la vie personnelle

Convictions

6.
 - La foi est un don de Dieu.
 - Elle naît et grandit à l'écoute de sa Parole. Elle suscite une réponse libre et relève d'une décision personnelle. Elle s'incarne dans la vie de ceux qui la mettent en pratique, notamment en se mettant au service des plus petits.
 - Dans un monde à la recherche de ses repères, une vie religieuse enracinée dans la foi en Christ est source d'encouragement et remet en question les chemins convenus.
 - La foi éclaire notre vie et fait de nous des disciples de Jésus-Christ et des témoins de l'Évangile.

Moyens

7. La prière personnelle, la *lectio divina*, le soin accordé à la prière liturgique et à la proposition de la foi sous toutes ses formes, le temps consacré à la retraite personnelle et la pratique régulière des sacrements sont les moyens qui fortifient notre foi. Ils exigent une discipline de vie (*Règle de vie*, 51).
8. Nous souhaitons qu'aux niveaux provincial et général, les Supérieurs veillent à ce que les religieux bénéficient d'un accompagnement spirituel pour relire leurs expériences communautaires et apostoliques sous le regard de Dieu.
9. De même, que les Supérieurs invitent les religieux à étudier, dans le cadre de la formation permanente, pour affermir leur foi et leur vocation apostolique.

Pour la vie fraternelle

Convictions

10. - La vie communautaire est, pour nous, le lieu naturel où grandit notre foi. Elle permet aux frères de s'encourager mutuellement dans leur quête spirituelle et dans leur service apostolique. La foi s'épanouit dans le mystère de communion auquel nous participons avec les laïcs qui partagent le charisme de notre Famille religieuse : ensemble, nous sommes plus attentifs aux appels de l'Esprit.
- La vie fraternelle en communauté est une manière singulière d'annoncer la foi. Elle nous aide à nous ouvrir aux signes des temps et à contester l'individualisme.
- Le partage du pain, de la Parole, de la prière et de la vie, notre communion fraternelle et notre partage apostolique sont signes du Royaume.

Moyens

11. Pour nourrir cette fraternité dans la foi, la fidélité à la prière liturgique de la communauté, la fréquence des partages évangéliques, l'eucharistie célébrée en communauté assomptionniste s'avèrent indispensables. La présence d'un oratoire dans chacune de nos maisons apparaît nécessaire.
12. Nous demandons que nos célébrations s'ouvrent davantage aux laïcs. De même, que la dimension communautaire de nos paroisses manifeste concrètement l'expression de la foi que nous désirons proposer au monde.

Pour la mission

Convictions

13. Pour proposer la foi, ce qui constitue un défi pour le croyant et le monde, pour l'Église et la société, il nous faut être des hommes de foi convaincus.
14. L'annonce du Ressuscité nous conduit à discerner, dans les continents où nous vivons, des attentes différentes. Celles-ci se déclinent de multiples manières avec des accents propres sur chaque continent.
 - En Amérique latine, la rencontre avec ceux qui se sont éloignés de l'Église et ceux qui subissent les effets de la violence nous appelle à convertir la pastorale traditionnelle de nos paroisses.
 - En Afrique, les luttes ethniques et les souffrances liées à la guerre et à la corruption nous entraînent à promouvoir une pastorale de la réconciliation et de la vérité, par le développement des valeurs de justice, de paix et d'unité et la défense des droits inaliénables de la personne humaine.
 - En Asie, où les chrétiens sont minoritaires, la foi nous appelle à vivre en dialogue avec les cultures et les religions et à nous préoccuper des pauvres.
 - Dans les pays de la Mission d'Orient, la difficulté des échanges œcuméniques avec les orthodoxes nous incite à poursuivre l'œuvre de dialogue et de prière dans la vérité.
 - En Europe occidentale et en Amérique du Nord, la sécularisation et l'indifférence religieuse nous invitent à entrer dans un nouvel espace de dialogue que Benoît XVI appelle « Parvis des Gentils », espace de dialogue *« avec ceux pour qui la religion est une chose étrangère, pour qui Dieu est inconnu, et qui, cependant, ne voudraient pas rester simplement sans Dieu, mais l'approcher au moins comme Inconnu ».*

- La présence accrue de l'islam nécessite de notre part une réponse qui soit à la fois religieuse, sociale et caritative. Un investissement théologique en islamologie est aussi nécessaire.
15. Ces attentes concernent l'Assomption tout entière. En y répondant, nous apprendrons à apprécier notre propre culture à sa juste valeur afin d'entendre ce que dit l'Esprit Saint quand il parle par la voix d'une autre culture.

Les moyens

16. Nos moyens d'évangélisation privilégiés sont l'éducation (écoles, collèges, universités, centres de formation théologique), la communication (édition, presse, radio), le monde du numérique (nouveaux réseaux sociaux, Internet), la paroisse, les pèlerinages, les centres d'accueil, le volontariat assomptionniste. Ils nous incitent à lire les événements du monde pour que nous les inscrivions dans la dimension sociale de notre foi.
17. Mais ces moyens n'ont pas empêché que, dans la société et au cœur de l'Église, et même chez nous, des chrétiens aient été à l'origine de scandales tels que la corruption, les discriminations, les inégalités sociales et les abus sexuels. De telles injustices nous peinent et nous indignent. Membres d'une Église qui met sa foi en Jésus-Christ, nous ne pouvons pas nous taire. Nous voulons susciter une espérance renouvelée.
18. Pour y parvenir, nous demandons que nos moyens d'évangélisation actualisent leur langage pour dénoncer avec fermeté et courage ces compromissions et ces injustices. Ainsi, nous témoignons de notre foi libre en Jésus-Christ, avec force, à temps et à contretemps, jusqu'à risquer notre propre vie.
19. Nous trouvons dans cette foi de disciple le signe fondamental de notre identité religieuse.

Hommes de communion

20. Assomptionnistes, nous sommes attentifs au monde qui nous entoure. Être hommes de communion, c'est favoriser la compréhension et le respect mutuels entre les cultures où nous avons à annoncer l'Évangile du Christ.
21. Notre communion fraternelle trouve son modèle, sa source et son dynamisme dans la communion trinitaire. Le projet de Dieu sur le monde est de former un seul peuple. La devise, *Adveniat Reguum Tuum*, transmise par le Père Emmanuel d'Alzon à notre Famille religieuse, nous pousse à travailler, en Eglise, selon l'esprit de saint Augustin, à l'avènement du Règne du Christ, un Règne d'unité et de paix (*Règle de vie*, 13).

Pour la vie personnelle

Convictions

22. Dans un monde marqué par des conflits de tous ordres, des difficultés de communication et de fortes tendances à la dispersion, une vie religieuse authentique peut être source d'unification personnelle. Celle-ci se construit par un profond travail intérieur, autant au plan humain que spirituel, en accordant notamment une place centrale à l'eucharistie, source de toute vraie communion.
23. Grâce à une ouverture d'esprit et de cœur plus grande, l'unité devient possible. Elle réclame, pour chaque religieux, une conversion quotidienne et une participation active à la vie de sa communauté. La communion ainsi acquise devient signe du Royaume pour tous.

Moyens

24. La communion naît d'une attention plus soutenue à la vie quotidienne, au partage et à la relecture de la vie apostolique.
25. Pour faire grandir la conscience de former un seul corps au sein de la Congrégation, la communion suppose d'accueillir les frères dans le respect de leur origine et de s'informer des réalités vécues par les différentes communautés assumptionnistes à travers le monde. Le Chapitre recommande :
 26. au niveau des Provinces :
 - la mise en œuvre d'une expérience pastorale avec des personnes d'autres cultures et religions, avec des migrants et des réfugiés, pendant le temps de formation initiale ;
 - l'organisation, à intervalles réguliers, de rencontres sur l'unification de la vie intérieure, la gestion des conflits, l'apprentissage des relations interculturelles pour tous les religieux ;
 27. au niveau de la Congrégation :
 - l'organisation d'une session permettant de reprendre les fondamentaux de la vie religieuse après quelques années d'apostolat.

Pour la vie fraternelle

Convictions

28. La vie de communauté est le lieu privilégié où nous pouvons vivre la communion. Dans un monde souvent profondément divisé, mais qui aspire aussi à l'unité, notre vie commune internationale et interculturelle « témoigne que le Christ est vivant au milieu de nous et fait notre unité pour l'annonce de l'Évangile » (*Règle de vie*, 12).

29. La vie fraternelle est un don reçu de Dieu. Mais elle reste aussi une tâche. Nos efforts de construction d'une vie fraternelle authentique manifestent notre désir d'une communion plus grande, notamment avec les laïcs de l'Assomption. Cette vie fraternelle témoigne des valeurs évangéliques. Elle est soutenue par la prière personnelle et communautaire.

Moyens

30. Une relation plus intime de chaque religieux avec Jésus-Christ est inséparable d'une vie fraternelle plus accentuée.
31. Le Chapitre recommande:
- de faire de nos communautés des lieux ouverts à tous, spécialement aux laïcs de l'Assomption. Avec eux, nous sommes appelés à être hommes de communion ;
 - d'appeler nos frères qui vivent dans des zones de conflit à être des artisans d'unité et de paix ;
 - d'étudier, au sein du Conseil général plénier, l'éventuelle implantation d'une communauté internationale dans une zone géographique marquée par des tensions fortes. Une telle fondation serait le signe prophétique d'une réconciliation toujours possible.

Pour la mission

Convictions

32. La vie religieuse assomptionniste est une réalité prophétique. Elle annonce et anticipe le banquet céleste (Mt 22, 1-13). Elle préfigure la communion à laquelle tous les hommes sont conviés par Dieu.

33. Comme notre Fondateur, nous désirons œuvrer pour l'unité de l'Église. Nous réaffirmons notre souci de la communion là où des tensions existent.
34. Fortement attachés à l'œcuménisme, nous voulons travailler au développement de la Mission d'Orient.
35. Nous souhaitons manifester notre communion avec le cosmos tout entier en contribuant à la sauvegarde et à l'intégrité de la Création, qui « *attend avec un ardent désir la révélation des fils de Dieu* » (Rm 8, 19).

Moyens

Le Chapitre recommande

36. au niveau des Provinces :
 - de susciter des attitudes personnelles et des réalisations communautaires respectueuses de l'environnement ;
 - de mobiliser plus efficacement nos paroisses, nos établissements scolaires, nos médias au service de la communion sous toutes ses formes ;
 - de créer des centres culturels et interreligieux, pour favoriser des rencontres et des échanges ;
 - de favoriser les collaborations, plus particulièrement avec les laïcs de l'Alliance, au service de la mission de la Famille de l'Assomption.
37. au niveau de la Congrégation :
 - de faire de notre *Centre Saint-Pierre-Saint-André* de Bucarest un outil au service de toute la Congrégation pour sensibiliser les religieux à l'œcuménisme et aux études patristiques et byzantines ;
 - de favoriser, comme signe de l'unité de la Congrégation, par le biais du Conseil général plénier, une plus grande mobilité des religieux, notamment lors des premières nominations apostoliques.

Solidaires des pauvres et des petits

Propter amorem Domini nostri Iesu Christi

38. Seul l'amour du Christ, qui s'est fait pauvre et serviteur pour nous, nous rend capables de donner notre vie pour nos frères. *Propter amorem...* Notre amour pour lui nous pousse à l'imiter et à vivre, comme lui, la solidarité avec les plus petits.
39. La prière, qui nous rend intimes avec lui, nous porte à être attentifs aux autres, aux plus humbles, et solidaires de ceux qui souffrent et qui luttent pour la justice et la paix. La prière unifie notre vie. Elle rend cohérents nos actes et nos paroles. Elle nous rend ainsi capables de nous engager et de devenir des signes d'espérance, malgré la difficulté de la tâche.

Une crise, signe des temps pour nous

40. La crise financière qui ébranle notre monde, avec ses conséquences humaines et sociales, est pour nous un signe des temps. Elle touche tous les pays et révèle la fragilité de notre système économique. Elle accentue les inégalités entre les personnes et entre les nations et crée de nouvelles pauvretés. Elle manifeste aussi les germes de cupidité présents en chacun de nous.
41. Cependant, cette crise éveille de nouvelles formes de résistances et de partage, avec la mise en place de nouveaux réseaux de solidarité et d'alternatives sociales. De nouveaux mouvements surgissent qui invitent à la simplicité de vie, à la lutte contre le gaspillage, à la protection de l'environnement. Ces initiatives devraient encourager nos communautés pour qu'elles adoptent de telles atti-

tudes et participent à des associations ou organismes non gouvernementaux qui militent en ce sens. L'engagement de nos frères et sœurs laïcs, spécialement ceux de l'Assomption, nous y pousse.

Un appel à renouveler nos choix

42. Cette crise nous conduit à recentrer nos choix. Elle nous presse de redécouvrir le sens et la pratique du bien commun, et de nous opposer au climat de compétition et de recherche du seul profit.
43. Le Chapitre nous invite à retrouver le caractère prophétique, si souvent oublié, de notre engagement religieux. Celui-ci est fait de gratuité et de partage, de respect et d'attention, de compassion et d'écoute. La pauvreté n'est pas que matérielle.
44. Le Chapitre nous appelle à convertir les attitudes qui nous portent plus à donner qu'à recevoir et aussi à accueillir tout ce que les pauvres nous révèlent de l'Évangile.

Dans la poursuite de notre tradition

45. Le Chapitre général nous invite à retrouver les sources vives de notre tradition sociale augustinienne et assomptionniste, le projet global de transformation de la société d'Emmanuel d'Alzon, la passion d'Étienne Pernet pour les familles, l'engagement humble de Victorin Galabert et d'Henri Halluin, la ferveur des alumnats, l'engagement au service des droits de Dieu et du pauvre dans la presse et les pèlerinages populaires, l'éducation comme chemin de libération.

46. Ainsi :
- l'Église ne nous appelle-t-elle pas vigoureusement à combattre les injustices à la racine et à prendre soin des exclus de la croissance économique ?
 - l'amour de prédilection pour les pauvres n'est-il pas un trait constant de la vie religieuse ?
 - les grands renouveaux de la vie religieuse au cours des siècles n'ont-t-ils pas été marqués par une pauvreté plus exigeante ?
 - n'avons-nous pas en saint Augustin et dans le Père Emmanuel d'Alzon de merveilleux modèles ?
47. Le strict nécessaire suffit à Augustin. Il est intransigent sur la mise en commun des biens : c'est la condition même « *d'une seule âme et d'un seul cœur tournés vers Dieu* ». Aussi, riches et pauvres doivent-ils également travailler leurs attitudes habituelles pour se convertir à l'Évangile. Les pauvres, Augustin les rencontre quotidiennement dans sa vie. Le fin lettré qu'il est passe des heures à les instruire, à les écouter, à les secourir. Comme bien d'autres Pères de l'Église, il dénonce le luxe insolent des riches, véritable injure aux misérables. Qui n'aime pas le pauvre ne saurait aimer Dieu.
48. Pour Emmanuel d'Alzon, le mépris de l'homme découle aussi du rejet de Dieu. Il est le rempart de la dignité de tout homme. Ce fils de famille très aisée choisit un style de vie modeste. Et, dans toute sa vie, les pauvres occuperont une grande place. Quand il s'efforce de former des élites, c'est pour régénérer par elles toute la société et combler les fossés entre les classes sociales. L'exploitation, qui plonge les ouvriers dans la misère, le scandalise. Aussi appuie-t-il l'initiative du Père Pernet. À la fin de sa vie, l'évangélisation du peuple des petites gens est l'une des grandes préoccupations du Père d'Alzon.

Pour la vie personnelle

49. Le Chapitre demande à chaque religieux de considérer avec sa communauté les points suivants :
50. Pour développer une pauvreté personnelle par « une vie simple et modeste », il convient :
- d'ouvrir les yeux à ce qui se passe autour de soi ;
 - de confronter ses besoins et ses ressources avec ceux de son environnement et de son milieu d'origine et de connaître la valeur des biens de consommation indispensables ;
 - d'évaluer chaque année ce qu'il accumule pour le réaffecter à sa communauté ou à d'autres.
51. Pour cultiver l'amour du travail, une des formes de notre pratique du vœu de pauvreté, il convient :
- de partager en communauté son emploi du temps afin d'en vérifier la pertinence pour le travail, l'apostolat et les études ;
 - de s'interroger sur sa participation concrète au bien commun de la communauté et d'apprendre à faire certains travaux pour en alléger les frais.
52. Pour pratiquer une mise en commun intégrale des biens, il convient :
- de prévoir un rendement régulier de ses comptes, notamment des dons reçus, des cadeaux offerts, des salaires et des relations.
53. Le Chapitre demande aux frères étudiants de s'efforcer de trouver en dehors des périodes scolaires, si cela leur est possible, un travail ou d'autres moyens pour contribuer au coût de leur formation. Ils le feront en en concertation avec leurs responsables (*Ratio*, 107).

54. Le Chapitre demande à chaque religieux de s'interroger :
- Quels sont mes besoins ?
 - Quel est le temps que je consacre aux pauvres et aux démunis pour connaître leurs conditions de vie et pratiquer la compassion ? Est-ce que je participe à un organisme de solidarité ?
 - Quelle place les marginalisés et les victimes des injustices et des guerres ont-ils dans ma prière ? S'ils n'en ont pas là, en ont-ils une dans ma vie ?
 - Quel est le temps que je consacre à ma formation, quel que soit mon âge, dans le domaine économique et social (lecture, sessions) ?

Pour la vie fraternelle

Au plan communautaire

55. Pour progresser communautairement dans la pratique du vœu de pauvreté, le Chapitre recommande aux communautés :
- de se retrouver régulièrement pour analyser leurs recettes et leurs dépenses et vérifier leur fidélité au budget approuvé au début de l'année (*Règles Capitulaires*, 201 et 219) ;
 - d'apprendre à lutter contre le gaspillage, à faire des économies, y compris par des initiatives simples, à prendre sur leur nécessaire pour une solidarité extérieure et à veiller à leur autofinancement ;
 - de déterminer des actions concrètes pour aider les démunis, pas uniquement par une aide financière. Elles verront aussi comment soutenir les familles des religieux qui se trouveraient en difficulté passagère ;
 - de partager les projets de la Congrégation à leurs amis et bienfaiteurs pour contribuer à leur financement ;
 - de chercher à harmoniser pauvreté et beauté, propriété et ordre. Car pauvreté n'est pas misère.

56. Le Chapitre demande à chaque communauté de s'interroger :
- Notre style de vie laisse-t-il entrevoir notre mise en commun des biens ?
 - Invitons-nous parfois dans nos communautés des personnes engagées au service des pauvres et des démunis ?
 - Connaissons-nous les initiatives en faveur des défavorisés des autres communautés de notre Province et des autres Provinces ?

Au plan provincial et général

57. Le Chapitre demande au Conseil de chaque Province :
- que tout jeune en formation fasse à un moment donné l'expérience du monde du travail, s'il n'en a pas encore eu l'occasion. Qu'il réfléchisse à ce projet avec un formateur ;
 - que les jeunes soient formés, à toutes les étapes, aux questions économiques et sociales, à l'accompagnement des démunis en encourageant pour certains une préparation appropriée (travail social, économie, droit, psychologie) ;
 - qu'il prépare des Economes et des Procureurs et les accompagne par la suite dans leurs responsabilités ;
 - qu'il vérifie si les œuvres éducatives, paroissiales et de communication servent la promotion intégrale de l'homme et le développement.
58. Le Chapitre demande au Conseil général plénier :
- que le partage de nos ressources soit vécu dans un climat de communion et de solidarité entre les Provinces ;
 - qu'il veille à la participation de la Congrégation à la Commission Internationale « Justice et Paix » de la Famille de l'Assomption et qu'elle en rende compte ;

- qu'il renforce l'efficacité du Bureau de Développement et Solidarité, en s'appuyant sur des laïcs compétents et, de préférence, bénévoles.

Revenir au Christ

59. Un monde de convoitises et d'injustices à grande échelle exige de notre part une suite du Christ plus radicale. Les pauvres de biens et de cœur ont une place de choix dans le Royaume de Dieu.
60. En témoigner demande de se mettre à l'école des Béatitudes, à l'écoute de l'Esprit Saint.
61. Nous devons apprendre à donner de notre nécessaire, et même toute notre vie jusqu'à la Croix, comme la pauvre veuve du Temple « *qui a donné tout ce qu'elle avait pour vivre* » (Lc 21, 4).

Conclusion

62. « Hommes de foi, de communion, solidaires des pauvres » : cette trilogie résume la manière dont nous voulons vivre notre consécration religieuse à la suite du Christ, dans l'esprit de saint Augustin et selon les intuitions du Père d'Alzon, en témoins de l'espérance dont a besoin notre monde.
63. Etre homme de foi, c'est accueillir librement le don de Dieu et faire l'expérience de la rencontre du Christ sans lequel notre vie tombe en ruine, car il n'y a point de salut en dehors de Lui.
64. Etre homme de communion, c'est lutter contre l'esprit du « Diviseur » et œuvrer à l'avènement d'un règne de justice et de paix, en nous et autour de nous. C'est travailler à l'unité des chrétiens et au dialogue entre religions.
65. Etre solidaire, c'est manifester que les pauvres de biens et de cœur ont une place de choix dans le Royaume des cieux, cette terre des Béatitudes. C'est, à la suite du Christ, se faire serviteur avec une prédilection pour les plus petits.
66. La trilogie invite chacun de nous à progresser comme disciple du Christ, comme frère vivant en communauté et comme apôtre au service du Royaume. Elle est un appel adressé à chaque membre du corps que nous formons, à vivre une vie religieuse plus authentique, plus radicale.

Pour l'avènement du Royaume

L'organisation communautaire

Gouvernement

Exposé des motifs

67. La prise de conscience des transformations qui se sont produites dans la Congrégation depuis une vingtaine d'années, ainsi que dans notre environnement social et culturel, nous pousse à repenser notre organisation communautaire, d'une manière qui tienne compte de nos richesses comme de nos fragilités.
68. Beaucoup de progrès ont déjà été faits dans le sens de la collaboration et de la solidarité interprovinciales, et nous parlons de plus en plus de l'Assomption en termes de « corps ». Du chemin a été fait, notamment au plan de la solidarité économique, de projets apostoliques communs à deux ou trois Provinces, de fondations qui n'ont été possibles que grâce à une collaboration interprovinciale, etc.
69. Il s'agit de faire un pas supplémentaire, permettant de renforcer une logique de communion et d'interdépendance. Une logique qui encourage la générosité et la solidarité, mais selon des critères que nous nous donnons ensemble, et pas seulement selon ceux que chaque Province décide par elle-même.
70. Concrètement, il s'agit d'aller vers la création d'une instance de gouvernement – un Conseil général plénier – qui aurait la possibilité de prendre des décisions à partir d'une perspective globale et d'un plan d'ensemble pour toute la Congrégation, en vue du bien commun. Reflet d'une logique de communion, cette instance aurait pour préoccupation première la santé de tout le corps, sans négliger la santé individuelle de chacune de ses parties et la nécessaire subsidiarité.

71. C'est pourquoi l'optique fondamentale de fonctionnement du Conseil général plénier est celle d'un organe collégial qui doit permettre le dialogue, la communion et la prise de décisions. Ses membres doivent dépasser une attitude de défense des intérêts « propres » pour rechercher ceux du corps entier.

Modifications à la Règle de vie

72.

Texte actuel	Texte modifié
	<p>57^{bis}. Portés par le charisme et l'esprit du Père d'Alzon, des laïcs assumptionnistes s'engagent en alliance avec les religieux pour faire advenir le Royaume. Ils peuvent se constituer en association de laïcs assumptionnistes au sein de chaque Province, avec l'autorisation du Supérieur général. Ils vivent en conformité à un règlement intérieur approuvé par les instances de chacune des Provinces concernées par cet appel.</p>
<p>91. Les Assistants forment le Conseil ordinaire du Provincial.</p>	<p>91. Les Assistants forment le Conseil ordinaire du Provincial. L'Econome provincial a, de plein droit, la qualité d'Assistant.</p>
<p>104. Le Chapitre général exerce l'autorité extraordinaire sur l'Institut. L'autorité ordinaire est exercée par le Supérieur général, avec l'aide du Conseil généralice et du Conseil de Congrégation.</p>	<p>104. Le Chapitre général exerce l'autorité extraordinaire sur l'Institut. L'autorité ordinaire est exercée par le Supérieur général, avec l'aide du Conseil général ordinaire et du Conseil général plénier.</p>

<p>120. La Curie généralice comprend: le Supérieur général, les Assistants et des Officiers généraux. Ils sont désignés pour six ans parmi les profès perpétuels. Les charges des Officiers généraux peuvent être remplies par les Assistants ou cumulées par les Officiers eux-mêmes.</p>	<p>120. Le Conseil général ordinaire comprend: le Supérieur général et les Assistants généraux. Ils sont désignés pour six ans parmi les profès perpétuels. Les charges des Officiers généraux peuvent être remplies par les Assistants ou cumulées par les Officiers eux-mêmes.</p>
<p>123. Relèvent de la décision du Supérieur général avec le consentement de son Conseil ordinaire</p>	<p>123. Relèvent de la décision du Supérieur général avec le consentement de son Conseil général ordinaire</p>
<p>124. Une fois par an, les Supérieurs majeurs forment, avec la Curie généralice, le Conseil de Congrégation.</p> <p>Celui-ci étudie les problèmes d'adaptation que pose à notre Congrégation l'évolution du monde et de l'Eglise.</p> <p>En temps opportun, il prépare le Chapitre général. Il se prononce sur les affaires qui lui sont réservées par les Constitutions ou proposées par le Supérieur général.</p>	<p>124. Le Conseil général ordinaire et l'ensemble des Supérieurs majeurs forment le Conseil général plénier. Celui-ci a pour mission d'assurer le bien de l'ensemble du corps de la Congrégation. Il se réunit au moins deux fois par an. Il étudie les problèmes d'adaptation que pose à notre Congrégation l'évolution du monde et de l'Eglise. Il établit en conséquence les besoins de la Congrégation en termes de formation adéquate, de spécialisation en théologie et dans d'autres disciplines, et il imagine ou confirme des fondations novatrices. En temps opportun, il prépare le Chapitre général. Il se prononce sur les affaires qui lui sont réservées par les Constitutions ou proposées par le Supérieur général.</p>
<p>125. Un Supérieur majeur empêché d'assister au Conseil de Congrégation est remplacé par son premier Assistant.</p>	<p>125. Un Supérieur majeur empêché d'assister au Conseil général plénier est remplacé par son premier Assistant.</p>

<p>126. Relèvent du Supérieur général avec le consentement du Conseil de Congrégation</p> <p>a) la convocation d'un Chapitre général extraordinaire ;</p> <p>b) l'examen et l'approbation de la gestion financière de l'Institut et la mise en œuvre de la solidarité interprovinciale ;</p> <p>c) la détermination d'une contribution financière spéciale ;</p> <p>d) l'ajustement éventuel des redevances fixées par le Chapitre général.</p>	<p>126. Relèvent du Supérieur général avec le consentement du Conseil général plénier</p> <p>a) la convocation d'un Chapitre général extraordinaire ;</p> <p>b) l'examen et l'approbation de la gestion financière de l'Institut et la mise en œuvre de la solidarité interprovinciale ;</p> <p>c) la mise en œuvre des projets précis décidés par le Chapitre général ;</p> <p>d) l'approbation des statuts des Provinces, des Vice-Provinces et des Régions ;</p> <p>e) l'autorisation de l'ouverture et de la fermeture d'une maison ;</p> <p>f) l'autorisation de projets immobiliers à vocation apostolique et/ou communautaire dont le coût dépasse un plafond à déterminer par le Chapitre général ;</p> <p>g) l'affectation des ressources dans le cadre de la solidarité ;</p> <p>h) la détermination d'une contribution financière spéciale ;</p> <p>i) l'ajustement éventuel des redevances fixées par le Chapitre général ;</p> <p>j) dans chaque Province, la constitution en association de laïcs assumptionnistes pour le groupe qui le sollicite.</p>
	<p>127. Le Conseil général plénier est doté d'une compétence de décision et de suivi dans le domaine de la formation. Relèvent du Supérieur général avec le consentement du Conseil général plénier :</p> <p>a) l'ouverture d'un noviciat, l'approbation de son programme et l'agrément</p>

		<p>du Maître des novices ;</p> <p>b) l'agrément, sur proposition du Provincial, des Responsables de la formation de chacune des Provinces et des responsables des maisons de formation importantes. Dépend aussi de lui de mettre fin au mandat de ces formateurs ;</p> <p>c) l'agrément des programmes de formation, selon la <i>Ratio Institutionis</i>.</p>
		<p>128. Le Supérieur général, avec le consentement du Conseil général plénier, procède à la première nomination apostolique des religieux, en lien étroit avec le Supérieur majeur compétent. Avec celui-ci seront fixées, dans un document écrit, les modalités et la durée de cette nomination.</p>
127.	<i>devient</i>	129
128.	<i>devient</i>	130
129.	<i>devient</i>	131
130	<i>devient</i>	132
<p>131. L'Econome général assiste au Conseil général. S'il n'est pas Assistant, il n'a voix délibérative que pour les affaires qui ont une incidence économique.</p> <p>Régulièrement, il rend compte à ce Conseil de sa gestion, et présente à son approbation les livres de comptes, accompagnés, si besoin est, des pièces justificatives.</p>		<p>133. L'Econome général est de plein droit Assistant général.</p> <p>Régulièrement, il rend compte au Conseil général ordinaire de sa gestion, et présente à son approbation les livres de comptes, accompagnés, si besoin est, des pièces justificatives.</p>

Pouvoirs délégués au Supérieur général pour la rédaction finale des textes du Chapitre général et leur interprétation

73. Les textes adoptés par le Chapitre général entrent en vigueur dès leur promulgation par le Supérieur général (*Règle de vie*, 117).
74. Ce Chapitre général délègue au Supérieur général, avec le consentement de son Conseil général ordinaire, les pouvoirs suivants :
 - a. En cas de doute ou de discussion sur le sens ou l'application des textes adoptés par le Chapitre, le pouvoir de les interpréter.
 - b. Le pouvoir de retoucher les textes dans leur forme et leur expression, en respectant la pensée et les idées, pour en améliorer la présentation aux communautés et leur publication.
 - c. Le soin de mettre l'ensemble des articles de la *Règle de vie* en cohérence avec les modifications approuvées par le Chapitre.
 - d. Le soin de faire approuver par le Saint-Siège l'ensemble des modifications apportées à la *Règle de vie* et d'y intégrer les réajustements que pourrait demander le Saint-Siège.

Organisation territoriale

Convictions

75. Orienter l'organisation territoriale de la Congrégation vers un modèle de type continental et y travailler délibérément et sans attendre, ces prochaines années, est une conviction commune.
76. Ce choix s'inscrit dans la dynamique de communion fortement soulignée par le Chapitre. Il va nous obliger à nous rapprocher les uns des autres, à découvrir plus profondément d'autres sensibilités, d'autres cultures et d'autres langues. Il va aussi accentuer notre solidarité sans frontières et développer notre sens missionnaire.
77. Tout en allégeant quelque peu les structures de gouvernement, un tel modèle requiert cependant la mise en place de structures intermédiaires en vue d'une animation proche (Régions, Délégations, etc.).
78. Compte tenu de leur histoire et de leur environnement, les Provinces des différents continents se sentent plus ou moins préparées à cette mise en œuvre progressive. Les modalités et le rythme d'acheminement vers l'unification des continents seront donc à respecter.
79. Dans certains continents, l'Assomption a déjà tout une histoire qui a pu occasionner des malentendus, voire même des blessures qui demeurent. Mais elle a aussi provoqué des rapprochements, des collaborations et des réalisations communes. C'est vrai dans tous les continents. De plus, l'inconnu fait toujours peur, aussi appelle-t-il une attitude nouvelle.

80. Est donc nécessaire partout un travail de connaissance réciproque, de découverte des réalités de terrain, de dialogue et d'instauration d'un climat de confiance. En d'autres termes, une véritable conversion.
81. En outre, pour chaque continent, une vigilance particulière de la part du Supérieur général et de ses Conseils est indispensable pour stimuler et conduire à bien cette dynamique.

Recommandations

82. Le Chapitre général demande au Supérieur général, en son Conseil général plénier, de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

Pour l'Afrique et Madagascar

83. Que les Provinciaux des deux Provinces concernées mettent en place des stratégies et des étapes pour favoriser l'organisation continentale en accentuant les collaborations qui existent déjà : fondations nouvelles, formation dans différents lieux, sessions communes et échanges d'animateurs de retraites.
84. Les aspects économiques et financiers et les disparités culturelles et linguistiques entre les Provinces concernées seront à prendre en compte particulièrement par les instances responsables, en créant au besoin de nouvelles Vice-Provinces et Régions.
85. En concertation avec la Province de France, elles veilleront à intégrer l'Afrique de l'Ouest dans ce processus.

Pour l'Amérique du Nord

86. Que le Provincial et les Régionaux de la Province élaborent un nouveau projet de statuts de la Province et des trois Régions qui la composent en vue d'assurer une plus grande unité dans la Province. Qu'ils aident la mission des Philippines à s'associer au processus d'unification de l'Asie.

Pour l'Amérique du Sud

87. Pour bien amorcer le processus d'organisation de l'Amérique du Sud, une évaluation des réalisations communes de ces dernières années et une identification des obstacles rencontrés s'impose.
88. Les Provinciaux et Régionaux concernés organiseront des rencontres et des échanges de jeunes religieux, élaboreront des politiques communes en matière de formation, d'éducation et de pastorale paroissiale, stimuleront l'apprentissage des deux langues de l'Amérique du Sud et échangeront régulièrement sur leurs ressources et leurs difficultés économiques.

Pour l'Asie

89. Pour accompagner le développement récent et rapide de l'Assomption dans une Asie aux cultures si diverses, que soit désigné un Délégué spécial du Supérieur général chargé, en concertation avec les Provinciaux des deux Provinces concernées, de mettre en place une animation commune à l'ensemble des communautés d'Asie. Cette animation favorisera à la fois l'enracinement de ces communautés, mais aussi une coordination et une coopération entre elles en vue de projets communs.

90. La conscience d'appartenance à une même Assomption asiatique est le fondement nécessaire à la constitution d'une unité continentale d'Asie.

Décret et recommandations concernant l'Europe

91. Le Chapitre décrète la création de la Province d'Europe, composée des trois Provinces actuelles d'Europe du Nord, d'Espagne et de France dans leur totalité, soit donc des personnes, des communautés et des biens
92. Ce décret entrera pleinement en vigueur le 30 septembre 2014 au plus tard. A cette date, la Province devra être pourvue des institutions et des pouvoirs prévus par nos Constitutions.
93. Le Chapitre demande que soient déterminées en conséquence les étapes successives du processus s'achevant à cette date. Jusqu'alors, le gouvernement des anciennes Provinces sera assuré comme précédemment par le Provincial et ses Conseils.
94. Un Conseil de six personnes, composé des trois Provinciaux d'Europe et d'un religieux désigné par chacun d'eux, est particulièrement chargé de l'avancement du processus. Sous la conduite d'un président choisi parmi les trois Provinciaux, ce groupe, au moins quatre fois par an, étudie les modalités de la mise en place de cette nouvelle Province et travaille à l'élaboration d'orientations communes et à la préparation d'un Chapitre provincial constitutif. Les Provinciaux concernés en référeront régulièrement à leurs Conseils, auxquels ils soumettront les questions d'intérêt commun relatives aux personnes, aux structures et aux biens.

95. Sans tarder sera constituée une Commission pour élaborer les statuts de la nouvelle Province, lesquels seront soumis à l'approbation du premier Chapitre provincial.
96. Durant tout ce temps, seront l'objet d'une attention particulière :
- la physionomie propre des anciennes Provinces,
 - la grande diversité de pays et d'œuvres réunis dans cette nouvelle organisation,
 - l'intégration économique et financière par paliers,
 - l'association des fondations de Corée et du Vietnam au processus d'unification de l'Asie.

Suivi et information

97. Le Conseil général plénier accompagnera activement le processus, fera chaque année le point sur son avancement dans chaque continent et veillera à en informer l'ensemble de la Congrégation.

Nos choix apostoliques

Œuvres mobilisatrices

Critères de choix des œuvres mobilisatrices pour l'ensemble de la Congrégation

98. Le Chapitre général a été informé des œuvres qui ont un caractère mobilisateur au sein de chaque Province¹. Elles incarnent toutes un aspect particulier de notre charisme en prenant part aux grandes causes de Dieu et de l'homme. Certaines sont traditionnelles (notamment dans le champ de l'éducation et des médias), d'autres sont novatrices et peuvent être inspiratrices pour d'autres Provinces.
99. Parmi ces œuvres, certaines ont déjà été reconnues comme mobilisatrices pour l'ensemble du corps que nous formons (*Bayard* et *Assumption College*). D'autres œuvres peuvent devenir mobilisatrices au niveau de toute l'Assomption. Mais le besoin en personnel assomptionniste pour leur maintien ou leur développement n'est pas un critère suffisant pour être reconnues comme telles. Elles doivent répondre à plusieurs critères parmi les suivants :
- une adéquation avec nos orientations fondamentales : service de la foi et de la communion, solidarité avec les pauvres ;
 - une présence significative de religieux dans l'œuvre ;
 - une collaboration (existante ou possible) avec la Famille de l'Assomption ;
 - une capacité et un désir d'accueil temporaire de religieux d'autres provinces ;

¹ ISEAB (Afrique), auberge de jeunesse *Adveniat* (France), association *Accompagner* (Europe du Nord), *Centre Saint-Pierre-Saint-André* de Bucarest (France), *Assumption College Worcester* (Amérique du Nord), Réseaux écoles Tuléar (Madagascar), *Bayard* (France).

- une capacité et un désir d'accueil de volontaires ;
- une collaboration laïcs-religieux, notamment dans le cadre de l'Alliance ;
- une dimension internationale ;
- la promotion des vocations ;
- l'existence de partenariats avec des initiatives similaires (travail en réseau) ;
- une identification précise des besoins économiques et une capacité partielle d'autofinancement.

100. En reconnaissant le caractère mobilisateur d'une œuvre, la Congrégation prend l'engagement de favoriser son dynamisme pour en garantir la durée.

Recommandation

101. Le Chapitre général demande que le Conseil général ordinaire produise une brochure de présentation des œuvres mobilisatrices à destination de nos communautés et des personnes qui pourraient être intéressées à y consacrer quelques mois de leur vie.

Ordonnance

102. Le Chapitre général délègue au Conseil général plénier le soin de déterminer et de hiérarchiser, pour les six années à venir, les œuvres mobilisatrices pour la Congrégation parmi les œuvres présentées par les Provinces. Afin de favoriser l'esprit de corps et stimuler la dynamique missionnaire, le Chapitre général demande au Conseil général plénier d'accompagner ces œuvres mobilisatrices : évaluation régulière de leur pertinence, suivi de leur développement, évaluation des besoins économiques et en personnel, notamment assomptionniste, possibilité de volontariat, etc.

Jeunes et vocations

103. Le Chapitre fait siens les convictions et appels à la conversion exprimés dans les numéros 25 à 28 et 80 à 94 des Actes du Chapitre Général de 2005, qui gardent toute leur vérité et restent pleinement d'actualité :
104. *À l'Assomption, la pastorale des vocations doit répondre à une situation de crise qui fragilise la Congrégation. D'un côté, en effet, les pays occidentaux - et sous peu l'Amérique latine -, souffrent d'un "manque" de vocations religieuses et presbytérales ; de l'autre, la Province d'Afrique et la Vice- Province de Madagascar éprouvent des difficultés liées au discernement et à l'accompagnement de ces vocations.*
105. *Nous voulons traverser cette épreuve de manière lucide et sereine, confiants dans l'amour du Père pour "notre petite Congrégation". L'heure, toutefois, ne doit plus être aux discours. Il nous faut répondre concrètement à cette difficulté, en dépit du découragement et de l'apathie qui peuvent nous affecter.*
106. *Nous constatons et nous croyons que Dieu attire toujours des jeunes à l'Assomption. L'idéal de vie proposé par notre Règle correspond, pour une large part, à ce que sont et à ce que cherchent encore nombre de jeunes aujourd'hui. Le véritable défi qui se propose à nous, au Nord comme au Sud, est de trouver un souffle apostolique nouveau, imaginatif et audacieux, capable d'appeler des jeunes à la suite du Christ dans la vie religieuse et presbytérale. L'exemple du Père Emmanuel d'Alzon nous invite à travailler avec passion et désintéressement à l'éveil des vocations pour le service de l'Église.*

107. *Il importe, si nous voulons relever ce défi et répondre à cet appel, que chaque religieux et chaque communauté consente à une certaine forme de conversion. Il faut que notre manière de vivre puisse être découverte et accueillie par les jeunes. Il ne s'agit pas de travestir notre vie religieuse, mais de la vivre plus fidèlement encore, en veillant à ce que nos communautés, ouvertes et accueillantes, favorisent la rencontre du Christ par une vie simple, le souci d'un dialogue bienveillant, la beauté de la liturgie... Il importe également que nous soyons effectivement présents au monde des jeunes, témoignant d'un engagement réel auprès des plus pauvres et d'une vie communautaire fraternelle et joyeuse.*
108. *Pour attirer les jeunes, il faut les aimer et vivre notre vie religieuse de manière simple et épanouie. Cela suppose nécessairement un chemin de conversion.*
109. *La rareté des vocations religieuses et les difficultés que nous avons à les accompagner constituent un défi auquel nous devons répondre de manière urgente non plus par de bonnes intentions mais par des actes. Nous voulons l'entendre comme un appel à la conversion, à une vie plus fidèle au charisme que nous avons reçu.*
110. *En effet, les jeunes interrogent nos convictions et bousculent nos manières de vivre. La conversion nous invite à emprunter trois chemins.*

Au niveau de la communauté :

111. *Elle s'engagera davantage dans la pastorale des vocations, elle privilégiera l'accueil des jeunes en leur proposant de découvrir les exigences de la vie religieuse. Elle favorisera un climat de confiance, un esprit d'ouverture.*

Elle observera un rythme de vie qui permette effectivement aux frères de rencontrer les jeunes.

112. *Proposer une expérience nouvelle signifie pour nous vivre simplement et sobrement dans nos maisons et dans nos modes de vie (détente, vêtements, ...) en résistance à la société de consommation et en témoignant ainsi de Celui pour qui nous sommes rassemblés.*
113. *La beauté de la liturgie permet de conduire ceux que la communauté accueille à une prière plus profonde. Elle initie et approfondit l'expérience de la rencontre du Christ, notamment dans l'Eucharistie, coeur de la communauté*
114. *La communauté favorisera le partage et le dialogue communautaire, dans le respect et avec franchise, autour de sujets centraux comme l'engagement à la suite du Christ, l'expérience de Dieu, le vécu des vœux, les relations humaines, les projets apostoliques, les moments de joie et de souffrance. Elle invitera au respect et à la confiance, pour que les frères n'aient pas peur d'être vulnérables les uns envers les autres. Par un programme quotidien et hebdomadaire qui prévoit des temps de dialogue fraternel, la communauté conduira ses membres à une communion plus grande qui creuse le désir d'être ensemble.*

Au niveau de la mission :

115. *Nous nous efforçons d'être effectivement présents au monde des jeunes. La mission déploiera une pastorale vocationnelle assumptionniste en utilisant davantage nos œuvres d'éducation et de communication sociale.*

116. *La mission témoignera d'une réelle radicalité évangélique et répondra à un besoin appartenant aux "grandes causes" de l'homme et d'engagement auprès des plus pauvres.*
117. *Elle aura une dimension plus communautaire qu'individuelle.*
118. *La collaboration avec les autres branches de la Famille de l'Assomption et avec les laïcs est un critère important.*

Au niveau de la foi :

119. *Il s'agit de la vivre de manière contagieuse et qui parle aux jeunes. La foi est un don de Dieu, qu'il importe de demander dans la prière.*
120. *Nous sommes invités à en témoigner dans la joie, dans la confiance et la liberté et en demeurant attentifs aux signes des temps.*
121. Chaque communauté, chaque Province doit se réimprégner de ces convictions et appels à la conversion et faire un pas de plus dans leur mise en pratique.
122. Les avancées de l'Alliance laïcs-religieux au cours de ces six dernières années nous poussent à croire que les laïcs peuvent et doivent avoir un rôle important dans la pastorale des jeunes et l'éveil des vocations. Ce n'est pas encore le cas dans toutes les Provinces.
123. Les laïcs sont invités à nous soutenir dans l'éveil des vocations. L'Assomption rend grâce pour les familles qui mettent le Christ au cœur de leur vie et n'hésitent pas à encourager et nourrir un discernement vocationnel.

Recommandations

Le Chapitre demande que :

124. Chaque paroisse assomptionniste prenne les moyens pour que la pastorale des jeunes soit vraiment une de ses priorités.
125. Chaque institut d'éducation assomptionniste situé dans un milieu social aisé parraine un institut d'éducation assomptionniste situé dans un milieu social défavorisé.
126. Chaque Province définisse de manière formelle un plan de pastorale des jeunes et des vocations qui soit unifié et cohérent au niveau de la Province. Ce plan doit décrire
 - les œuvres, propositions et animations visant le monde des jeunes,
 - les moyens humains et financiers mis en œuvre,
 - comment la Province répond aux demandes vocationnelles en provenance de pays où l'Assomption n'est pas présente,
 - comment les nouveaux moyens de communication sociale sont mis au service de la pastorale des jeunes et des vocations.

Ce plan doit garantir une continuité dans la mise en place de cette pastorale.

Le Conseil général plénier est invité à étudier ces plans dans le but d'encourager chaque membre du corps de l'Assomption à donner toute sa place à cette priorité pastorale.

127. Chaque Province définisse, ou réactualise, au minimum un poste qui puisse être proposé à un jeune volontaire. Cette définition veillera à proposer :

- la description détaillée du travail qui sera confié au volontaire ;
- la communauté qui accueillera le volontaire ;
- l'accompagnement humain et spirituel dont le volontaire pourra bénéficier.

Formation

Formation initiale

Constats

128. L'intégration effective de la *Ratio Institutionis* semble désormais un fait acquis.
129. Toutefois, depuis six ans, de nouvelles questions se posent au plan de la formation initiale des religieux. C'est dû pour une large part au caractère de plus en plus international et interculturel de nos communautés et de notre Congrégation tout entière.
130. S'il est souhaitable d'accentuer le caractère international de la formation assomptionniste, c'est surtout au stade des études philosophiques et théologiques. En revanche, pour les premières périodes de la formation (postulat et noviciat en particulier), il est souhaitable que les jeunes restent dans leur environnement culturel, mais le manque de formateurs compétents et expérimentés ne le permet pas toujours.

Recommandations

131. Le Chapitre général demande la constitution d'une Commission Internationale de Formation, sous la responsabilité du Supérieur général et de ses Conseils. Cette Commission aura spécialement pour mission d'adapter la formation à la dimension internationale et interculturelle.

132. Elle veillera notamment :
- à organiser une session des Maîtres des novices pour évaluer leurs expériences, repérer les sensibilités nouvelles des jeunes et les défis qui en découlent dans le contexte interculturel, et proposer des lignes d'action pour y répondre ;
 - à mettre en œuvre des programmes préparant les formateurs à prendre réellement en compte la diversité culturelle ;
 - à étudier des modalités spécifiques de formation pour les religieux non-prêtres et pour les prêtres diocésains qui entrent dans la Congrégation ;
133. Elle étudiera, en vue de propositions à soumettre au Conseil général plénier :
- des mesures pour promouvoir les échanges d'étudiants de différentes Provinces et de différentes cultures, notamment pour des stages apostoliques, dans des communautés en mesure d'accueillir et d'accompagner la diversité culturelle et linguistique ;
 - des moyens permettant aux candidats, postulants et novices de recevoir leur formation dans une langue qu'ils maîtrisent bien ;
 - un plan aidant chaque assumptionniste à maîtriser deux langues internationales en plus de sa langue maternelle, en vue de favoriser des études et des apostolats dans des aires linguistiques différentes ;
 - la création, en des sites existants ou nouveaux, de « lieux internationaux de formation » (encore appelés « communautés internationales de formation » ou « théologats internationaux ») et la constitution d'équipes internationales de formateurs pour l'animation de ces lieux.

Formation permanente

134. Compte tenu de l'urgence de la question, le Chapitre général demande au Supérieur général, en son Conseil général plénier, de mettre en place, dans chaque Province ou au niveau continental, une Commission de formation permanente en vue d'élaborer un plan de formation dans la fidélité aux numéros 171 à 182 de la *Ratio Institutionis*.
135. L'organisation d'une session internationale de formation permanente, soit au niveau général, soit au niveau continental, est également souhaitée.

Les laïcs et la formation

136. Le Chapitre demande à la Commission Internationale Laïcs-Religieux d'élaborer les grandes lignes d'un plan de formation des laïcs à partir duquel chaque Province pourra élaborer le sien.
137. Chaque fois que c'est possible, on veillera à permettre d'organiser la formation des religieux et celle des laïcs ensemble, en vue d'un apport mutuel, tout en respectant la vocation de chacun.
138. La participation de laïcs à la formation, en qualité de formateurs, est également à encourager.

Formations de leaders

139. Le Chapitre demande au Supérieur général, en ses Conseils, de promouvoir un nouveau style de formation des Supérieurs, centré sur la formation spirituelle et intégrant des techniques d'animation, d'accompagnement, de

gestion des différends et de prise en compte des conséquences de l'internationalité.

Réunions internationales de jeunes Assomptionnistes

140. Le Chapitre souhaite qu'une réflexion soit menée sur des possibilités de rencontres internationales de jeunes religieux pas trop onéreuses. Il encourage chaque Province, chaque communauté et chaque jeune religieux à chercher ensemble des initiatives pour contribuer, en tout ou en partie, à leur financement.

Rencontres Inter-Assomption pour le Dialogue (RIAD)

141. Le Chapitre demande que soit poursuivie la collaboration avec les autres congrégations de la Famille pour l'organisation des sessions de la RIAD.

L'Alliance laïcs-religieux

Convictions

142. Depuis 2005, une avancée significative dans l'Alliance laïcs-religieux est manifeste. Il existe différentes façons de vivre cette alliance : la convivialité, la prière, le service, la mission. Le charisme de la Congrégation et ses orientations fondamentales entrent de plus en plus dans la vie des laïcs. C'est une source dynamique pour les communautés et un enrichissement mutuel pour tous. Ce Chapitre général peut être l'occasion de faire un pas de plus.

Propositions

143. Ce Chapitre définit un laïc assomptionniste comme une personne qui s'engage à vivre sa vocation baptismale et la mission qui en découle, en Assomption, dans l'Eglise et la société.

144. Le Chapitre général demande qu'un Chemin de vie soit établi par la Commission internationale laïcs-religieux pour les laïcs assomptionnistes. Ce Chemin de vie, inspiré par l'esprit de l'Assomption, devrait inviter à vivre les dimensions fondamentales suivantes :

- la vie en communauté fraternelle : en famille, dans le travail, entre laïcs et avec les religieux ;
- la vie apostolique : dans les champs privilégiés comme la pastorale des jeunes et les vocations, la solidarité avec les pauvres, la promotion de la justice et de la paix, l'évangélisation, la famille, les paroisses, l'éducation et la communication ;
- la vie selon l'Esprit : vivre dans l'esprit des Conseils évangéliques et des Béatitudes ;
- la vie de prière : nourrie au quotidien, personnelle, en famille, et partagée avec son groupe et une communauté religieuse.

Structure

145. Une organisation est nécessaire pour une meilleure communion laïcs-religieux.

Le Chapitre général demande que :

146. Des tandems laïcs-religieux soient mis en place ou renforcés dans chaque groupe local, ainsi qu'au niveau national et provincial. Dans la mesure du possible, que les laïcs se retrouvent autour d'une communauté et qu'ils puissent être accompagnés.
147. Une Commission internationale soit renforcée, qu'elle soit chargée de l'élaboration et la mise en œuvre du Chemin de vie, d'établir un programme de formation et un plan de communication, de dégager des pistes adaptées à chaque réalité locale pour financer la mise en place de l'Alliance et aider à déterminer des missions partagées.
148. L'Assomption reconnaisse la réalité des laïcs assomptionnistes dans la Congrégation, comme membres de notre Famille.
149. Une structure juridique et canonique soit reconnue pour permettre aux laïcs assomptionnistes, qui en feront la demande, de se constituer en association de fidèles au sein de chaque Province avec l'autorisation du Supérieur général.
150. L'Assomption s'engage à soutenir les laïcs assomptionnistes dans les missions qui leur seraient confiées.

Postulation

Conviction

151. Le Chapitre général, à la suite de la célébration du bicentenaire de la naissance du Vénérable Père Emmanuel d'Alzon, réaffirme avec toute la Congrégation sa conviction que notre Fondateur est vraiment saint et exprime son vif souhait de voir sa sainteté reconnue par l'Église.

Recommandations

Le Chapitre général demande:

152. Aux religieux, aux communautés et aux laïcs assumptionnistes de mieux connaître et faire connaître la personne du Père d'Alzon comme modèle de sainteté, d'avoir le souci d'imiter ses vertus chrétiennes et apostoliques pour vivre notre vocation et notre mission et de promouvoir la prière pour obtenir des grâces par son intercession.
153. Au Supérieur général et à ses Conseils de confirmer le Postulateur général pour la cause du Père d'Alzon, assisté d'une Vice-Postulatrice Oblate, d'un Secrétariat à caractère plus large et d'un réseau de collaborateurs international. Il s'agit en effet d'instruire non seulement la cause du Père d'Alzon, mais aussi celles des PP. Pernet et Picard et la canonisation de nos martyrs bulgares.
154. Que soit favorisée la diffusion de publications et de traductions pour faire connaître le Père d'Alzon et la spiritualité de l'Assomption. Et que soit mis en place un guide audio pour visiter les lieux alzoniens (Nîmes, Paris, Rome).

Nos biens – Nos ressources – Leur gestion

Constats

155. Depuis le Chapitre de 2005, le monde a changé et la crise financière de 2008 a affecté les États et les populations, sans épargner la Congrégation (Gouvernement général, Provinces, communautés et œuvres, au Nord comme au Sud).

Revenus en baisse

156. Le rendement de nos investissements a diminué. Nos revenus financiers ne suffisent plus, comme auparavant, à couvrir les demandes.
157. Dans le Nord, le nombre de religieux salariés a diminué et les Procures voient fondre progressivement le nombre de donateurs qui ont vieilli, eux-mêmes touchés par la crise.
158. Dans leur grande majorité, les Provinces qui avaient des biens susceptibles d'être vendus pour assurer une solidarité, ont déjà réalisé des opérations d'aliénation.
159. Les efforts des Provinces pour augmenter et assurer leur autofinancement n'ont pas suffi et, en plusieurs endroits, dont le Gouvernement général, il a fallu entamer le capital pour payer les factures.

Dépenses à la hausse

160. Les frais inhérents à l'animation du Gouvernement général ont dû être comprimés. Mais avec quel impact sur l'animation ?

161. Le nombre des jeunes en formation augmente, en particulier dans certaines régions : Afrique, Asie, Amérique latine, et par voie de conséquence, les demandes d'aide croissent.
162. Pour accueillir les nouveaux-venus, il faut agrandir ou construire : postulats, noviciats, scolasticats...
163. Dans les Provinces anciennes, il faut subvenir aux besoins croissants d'entretien et de santé des religieux âgés ou malades.
164. Un peu partout, la diminution ou la disparition des religieux force à embaucher des laïcs, ce qui gonfle sensiblement la masse salariale pour le service de la Congrégation.
165. Ces phénomènes, connus depuis longtemps, ont été accentués par la crise économique. Ils affectent de manière plus douloureuse certaines régions assomptionnistes. Pour certains religieux la difficulté des Provinces mieux nanties à répondre aux appels des autres peut apparaître comme un manque de solidarité.

Convictions

166. La Règle de vie exprime bien les convictions qui doivent nous animer en matière de pauvreté et de solidarité (*Règle de vie*, 26-32). Elle rappelle clairement nos devoirs de solidarité et de coresponsabilité (*Règle de vie*, 59). Les religieux sont invités à les relire et à les méditer et surtout à en vivre. La crise nous oblige à refaire nos choix d'une vie « sobre » qui soit une illustration crédible que le Christ est vraiment notre seule richesse.

167. Vœu de pauvreté et bonne gestion sont inséparables et exigent rigueur et transparence dans la préparation des budgets et le suivi des comptes. Ils sont le premier pas dans la pratique de la pauvreté collective.
168. La mise en commun intégrale des biens, c'est-à-dire, des revenus (salaires, dons, honoraires, pension, etc...) n'est pas facultative. Elle inclut également « la mise en commun de nos talents » et notre travail (*Règle de vie*, 28).
169. Il en va de même pour les communautés locales, « solidaires et coresponsables » (*Règle de vie*, 59). Elles doivent partager leurs surplus pour les besoins de leur Province ou de la Congrégation.
170. L'appel à la compétence des laïcs dans la gestion de nos ressources s'avère utile et même nécessaire dans certains cas.
171. Pour remédier à la pénurie de nos moyens, il n'y a pas de solution-miracle. Nous sommes obligés d'explorer toutes les pistes : optimiser les ressources existantes ; diminuer les frais ; rechercher de nouvelles sources de revenus. Le Conseil général plénier devra aider à mieux hiérarchiser les besoins et pourra faciliter un exercice plus efficace de la solidarité.

Recommandations

Le Chapitre recommande :

172. *À l'Econome général :*
- une recherche active de nouvelles sources de financement : augmentation des fonds existants ; création d'un deuxième fonds : immobilier ou financier ; création d'œuvres d'autofinancement, etc... ;

- une évaluation des œuvres d'autofinancement existantes en vue d'en optimiser le rendement ;
- l'inventaire intégral des biens mobiliers (placements) et immobiliers de l'ensemble de la Congrégation et des Procures, ceci afin d'éviter la non-utilisation ou la sous-utilisation de ressources potentielles et ainsi optimiser les ressources pour la solidarité;
- l'intensification des activités du Bureau de Développement et Solidarité, ce qui nécessite la participation active et continue des échelons locaux.

173. *Aux Économés à tous les niveaux :*

- la création ou le développement d'un réseau de donateurs dans chaque Province, Région ou pays;
- une recherche dynamique de moyens concrets d'auto-financement;
- un travail en lien étroit avec leurs Conseils respectifs.

174. Le Chapitre reprend à son compte une recommandation adoptée en 2005 (*Actes du Chapitre général*, 145).

Il recommande que chaque Province :

- prépare l'un ou l'autre religieux pour assumer la tâche d'Économe en leur faisant acquérir une compétence en gestion et comptabilité ;
- se préoccupe de la formation économique au niveau local. La préparation du budget et la révision des comptes constituent d'excellents outils pédagogiques;
- donne à son Économe provincial la possibilité (c'est-à-dire le temps nécessaire) d'enrichir ses connaissances en comptabilité et en gestion ;
- demande à l'Économe « sortant » de prendre le temps d'initier son successeur et de le guider dans les dossiers de la Province pendant quelques semaines ou quelques mois, selon les nécessités;
- applique aux Économés la norme qui impose une limite au renouvellement des mandats, en référence à

notre Règle de vie concernant les Supérieurs (*Règle de vie*, 62).

175. Enfin, le Chapitre rappelle aux religieux comme aux communautés le devoir de prière pour nos bienfaiteurs.

Ordonnances

Conseils de l'Économe général

176. Le Chapitre décide la création du Conseil économique de la Congrégation, composé de l'Économe général et des Économés (vice) provinciaux. Il se réunit au moins tous les deux ans.
177. Ce Conseil a, entre autres, pour mission :
- d'informer le Conseil général plénier sur les aspects économiques et financiers des projets ;
 - de mettre en œuvre les décisions économiques prises par le Conseil général plénier ;
 - de participer, avec l'Économe général, à la formation des responsables économiques (œuvres et communautés) aux niveaux provincial et local ;
 - de renforcer la solidarité du corps assomptionniste en travaillant à développer de nouvelles ressources et par l'information mutuelle.
178. Le Chapitre demande au Conseil général ordinaire de doter l'Économe général d'un Conseil de Consultants. Il sera composé de religieux et de laïcs compétents, au moins pour les questions relatives à la question des placements.
179. Ce Conseil :
- étudie les demandes de Solidarité interprovinciale;
 - conseille l'Économe général sur la gestion des portefeuilles et de l'ensemble des ressources financières.

Redevances

180. À partir de 2013, les redevances des Provinces pour la Caisse générale sont fixées à \$500 US (catégorie 1) et à \$150 US (catégorie 2). Il revient au Conseil général plénier de les ajuster si besoin est pour les années subséquentes.
181. Relèvent de la catégorie 2 : les profès temporaires de toute la Congrégation et les profès perpétuels de l'Afrique, Madagascar, Chili-Argentine, Colombie, Brésil, Équateur, Philippines et Vietnam.

Somme-limite

182. Pour toute opération financière, mobilière et immobilière, aliénation, emprunt, le Supérieur provincial devra solliciter la permission du Supérieur général, lorsque la somme sera égale ou supérieure aux trois quarts de la somme limite fixée par la Conférence épiscopale du pays.

Frais de voyage

183. À l'occasion des réunions du Conseil général plénier, des conseils de l'Économiste général, des sessions organisées par le Gouvernement général et du Chapitre général, les religieux convoqués contribuent à une caisse de péréquation pour les frais de voyage à hauteur de \$450 US par personne.

Langues de la Congrégation

- 184.** Aujourd'hui, l'apprentissage et la pratique de langues internationales sont indispensables pour une communication plus riche et variée entre les personnes. La pratique de l'anglais, très largement diffusé de par le monde, devient incontournable.
- 185.** Pour notre Congrégation, le Chapitre se prononce en faveur de l'utilisation habituelle de trois langues internationales: l'anglais, le français et l'espagnol. Cette décision s'appliquera, pour les réunions et publications, de la façon suivante :

186. Réunions (traduction)

	ENGLISH	ESPAÑOL	FRANÇAIS	NEDERLAND	AUTRES
Chapitres généraux	indispensable	indispensable	indispensable		
Conseil général plénier	selon les circonstances	indispensable	indispensable		
Sessions internationales (organisées par le Gouvernement général)	indispensable	indispensable	indispensable		

187. Publications (traduction écrite)

Lettres du Supérieur général à toute la Congrégation	indispensable	indispensable	indispensable	indispensable	indispensable
--	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Autres documents officiels (e.g. <i>Documents Assomption</i>)	Dans la langue de réception et ensuite dans la langue de rédaction				
Communications du Gouvernement général	selon les circonstances	selon les circonstances	selon les circonstances		
<i>Bulletin AA Info</i>	Indispensable	indispensable	indispensable	indispensable	souhaitable
Site-web de la Congrégation	Dans la langue de réception et ensuite dans la langue de rédaction				
Documents d'animation du Gouvernement général	indispensable	indispensable	indispensable		
Livres publiés par le Gouvernement général	selon les circonstances	selon les circonstances	selon les circonstances	selon les circonstances	selon les circonstances

Les Messages du Chapitre général

Message aux confrères et laïcs assumptionnistes et aux religieuses de la Famille

Chers amis, frères et sœurs,

Le 32^e Chapitre général des Augustins de l'Assomption débutait le 2 mai 2011 à Rome, au lendemain de la béatification du pape Jean-Paul II, dans la maison des Frères des Écoles Chrétiennes.

Notre assemblée capitulaire était constituée de quarante-trois frères venus du monde entier et du Père Pierre Tran Van Khuê, de la communauté de Saïgon, invité par le Père Général. En 2005, des laïcs avaient participé pour la première fois à un Chapitre général pour partager avec nous le charisme de l'Assomption. Depuis, l'Alliance a fait de grands pas. Désignés dans chacune des Provinces de la Congrégation, douze laïcs ont été invités à ce Chapitre par le Père Général, Richard Lamoureux, pour vivre un nouvel élan dans la mission partagée.

Lors de la cérémonie d'ouverture qui eut lieu à la chapelle, chacun dans sa langue a répondu « Présent ! » à l'appel de son nom. Présent pour répondre aux appels de l'Esprit, renouveler sa mission à l'Assomption et rester « fidèle à Emmanuel d'Alzon... pour l'avènement du Royaume », thème retenu pour ce Chapitre.

« Trois semaines, trois thèmes » titrait *le Journal du Chapitre*, dirigé par le P. Michel Kubler. La première semaine, vécue avec nos amis laïcs, a été un temps d'évaluation et de prospective. Nous avons écouté les rapports des différentes Provinces, ce qui nous a permis de percevoir les attentes de notre monde, de l'Église et de nos communautés. Nous avons repris les trois orientations fixées par le précédent Chapitre, « Hommes de foi, hommes de communion, solidaires des pauvres » en les réactua-

lisant. Elles expriment notre sensibilité et notre charisme, fruit de l'Esprit que nous recueillons pour nous et pour tous ceux qui trouvent nos intuitions justes et veulent les partager. Elles nous ont permis de déterminer le cap que nous voulons viser durant les six prochaines années, en ne cédant ni à la morosité ambiante ni aux peurs que le monde engendre. Le Chapitre réaffirme sa confiance dans le futur que Dieu donne au monde, à l'Église, à la Famille de l'Assomption.

Avec nos amis laïcs, nous avons franchi une nouvelle étape, au terme de discussions animées. Nous nous sommes mis d'accord sur la définition d'un laïc assomptionniste, *« une personne qui s'engage à vivre sa vocation baptismale et la mission qui en découle, en Assomption, dans l'Église et la société »*.

Nous avons souhaité qu'un « Chemin de vie » soit établi et nous nous sommes donné la possibilité d'ériger canoniquement une « association de fidèles ». Nous avons bénéficié pour ce travail de l'aide précieuse et de l'expérience de Sœur Cristina Ocaña, Religieuse de l'Assomption de Madrid. L'Assomption, ce sont des hommes *et* des femmes, des religieux *et* des laïcs !

La deuxième semaine a été celle des orientations. Mais avant de nous lancer dans les débats, nous avons pris le temps de la méditation. Le P. Alessandro Laini, de la communauté de Florence, nous a invités, avec le ton pétillant et profond d'un sage, à faire de la place à Dieu dans notre vie pour qu'elle devienne conforme à ce que veut le Seigneur pour notre Famille. Nous avons recueilli ses propos comme des étincelles qui illuminent nos vies.

Nous avons donc étudié les orientations fondamentales et discerné les priorités apostoliques. Nous nous sommes surtout emparés du dossier attendu par tous, celui de notre nouvelle organisation communautaire. Nous entendons par là la redéfinition des diverses entités géographiques qui forment l'Assomption mondiale et l'adaptation de nos structures de gouvernement pour plus de solidarité et de collaboration. Dans cette logique de

communion, nous avons voulu donner des pouvoirs accrus au Supérieur général. Nous avons remplacé l'actuelle Gouvernement général par un Conseil général ordinaire. Celui-ci, avec l'ensemble des Supérieurs majeurs, formera désormais le Conseil général plénier. Ce nouvel organe collégial de gouvernement prendra en compte les intérêts de l'ensemble du corps assomptionniste, pour que tous soient unis dans la mission.

Nous nous sommes orientés vers une organisation territoriale de type continental. Le Chapitre a décrété la création d'une Province d'Europe, composée des trois Provinces actuelles d'Europe du Nord, d'Espagne et de France. Cette décision entrera en vigueur en 2014 au plus tard. Il a souhaité que les Provinces de chaque continent où nous sommes s'engagent délibérément dans un processus de rapprochement : Afrique et Madagascar, Amérique du Sud, Amérique du Nord. Pour l'Asie, marquée par le développement rapide de l'Assomption, une animation commune à l'ensemble de nos communautés sera mise en place.

Nous avons structuré l'énoncé de nos orientations fondamentales en convictions et en moyens, aux plans personnel, communautaire et apostolique. En 2010, nous avons célébré le bicentenaire de la naissance de notre Fondateur, le Père Emmanuel d'Alzon, dont nous attendons que l'Église reconnaisse la sainteté. Nous voulons vivre de son élan, et nous nous sommes redécouverts disciples dans une foi commune, frères soucieux d'une plus large communion, apôtres solidaires des plus pauvres. Plus que jamais, nous sommes convaincus que nous avons à porter notre témoignage dans un esprit de communion et d'unité au cœur de la grande Famille de l'Assomption, avec nos sœurs et nos amis laïcs.

La troisième semaine a été celle des décisions et de l'approfondissement des champs apostoliques. Chaque Province a présenté des œuvres qui, en prenant part aux grandes causes de Dieu et de l'homme, incarnent un aspect particulier de notre charisme et peuvent mobiliser l'ensemble de la Famille de l'Assomp-

tion. Elles s'inscrivent à la suite des priorités que nous avons discernées en 2005 : les nouvelles fondations en Asie et en Afrique, la Mission d'Orient, la pastorale des vocations.

Les besoins sont immenses. Ils restent à la mesure de l'ambition des héritiers du Père d'Alzon. Mais nous avons pris conscience de ce que nous n'avons plus assez de ressources pour les couvrir. Le domaine économique a marqué nos débats. Personne n'a de solution-miracle : il nous faudra être imaginatifs, consentir à changer nos manières de vivre et trouver de nouvelles formules de financement.

Le Chapitre a élu le Père Benoît Grière Supérieur général. Ce fut un moment de grande émotion ! Il était, depuis 2005, Supérieur provincial de la Province de France. Le Chapitre a décidé de l'entourer de quatre Assistants : le P. Emmanuel Kahindo (Province d'Afrique), Vicaire général, le Frère Didier Remiot (Province de France), Économe général, les Pères John Franck (Province d'Amérique du Nord) et Marcelo Marciel (Province de Chili-Argentine). Le Père Bernard Le Léanec (Province de France) a été élu Secrétaire général.

Lors de la messe qui a vu l'installation de la nouvelle équipe dans la Maison généralice, le nouveau Père Général nous invitait à retrouver la joie du Royaume, « *qui vient envahir nos cœurs pour déborder autour de nous* ». « *Cette joie, poursuivait-il, nous fait entendre la musique donnée pour le festin du retour du fils prodigue* ». Nous sommes confiants et assurés que tous ensemble, frères, sœurs et amis laïcs, nous jouerons désormais la partition que Dieu confie à l'Assomption, musique qui déjà nous comble de joie.

P. Benoît Grière, aa., Supérieur Général
et les membres du 32e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
A Rome, le 22 mai 2011

Message à nos frères aînés

Chers frères,

Le 32e Chapitre général s'achève et nous tournons vers vous pour vous adresser ce message.

À la suite du Père Emmanuel d'Alzon, dont nous venons de fêter le bicentenaire de la naissance, nous nous découvrons avec vous héritiers de son message de foi, de communion et de solidarité.

Vous connaissez bien notre Famille de l'Assomption ! Depuis de nombreuses années, vous l'avez vu évoluer au gré des événements du monde et de l'Église, répondre aux appels de l'Esprit, témoigner à temps et à contretemps pour que vienne le Règne.

Fidèles à votre engagement religieux, vous vous tournez vers l'avenir, comme des frères et apôtres vivant en communauté religieuse jusqu'au bout.

Nous marchons sans crainte la route que vous avez tracée. Les décisions que nous avons prises s'inscrivent dans le dynamisme de votre fidélité. Votre témoignage nous a inspirés, guidés, poussés à aller plus loin. Votre enthousiasme pour le Christ et votre passion pour l'homme nous guident.

Nous apprécions vos efforts apostoliques et vos collaborations. Nous vous exprimons notre respect et notre reconnaissance.

Nous savons que nous pouvons compter sur vos prières, vos exemples d'entraide mutuelle, vos conseils et votre amitié. Notre affection et notre soutien vous accompagnent, particulièrement vous, frères, qui vivez l'épreuve de la maladie et de l'infirmité.

Nous comprenons combien il est difficile de vivre la perte d'autonomie. En vivant sereinement cette partie de la vie, vous êtes signes d'espérance pour le monde.

Il y a une jeunesse de l'esprit qui demeure dans le temps : jour après jour, vous nous la partagez comme des frères marqués par la présence de Dieu.

Que le Seigneur soit béni et qu'il vous accompagne.

P. Benoît Grière, aa., Supérieur Général
et les membres du 32e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
A Rome, le 22 mai 2011

Message aux frères et sœurs de la Mission d'Orient

Chers frères et sœurs,

Réunis à Rome, du 2 au 23 mai 2011, pour le 32^e Chapitre général des Augustins de l'Assomption, les capitulants, représentants de toutes les réalités de nos implantations apostoliques à travers le monde, ont voulu vous adresser ce message fraternel. Nous voulons vous encourager et vous dire le soutien de toute la Congrégation pour la mission qui vous est confiée en Eglise.

Le Père d'Alzon a aimé l'Orient et a encouragé ses premiers disciples à développer la Mission d'Orient, afin de travailler activement pour la cause de l'unité de l'Eglise. Quand le Père Galabert se rendit à Constantinople en décembre 1862 – nous fêterons le 150^e anniversaire l'an prochain – il ne savait en fait ni ce qu'il devait entreprendre ni où il devait s'établir. Il était sans moyens et sans hommes. Le Père d'Alzon fit le voyage sur les lieux en 1863 pour se rendre compte par lui-même de la complexité de la situation. Cependant, très vite, grâce à la fondation des Oblates, directement liée à la Mission d'Orient, la diversification apostolique de l'Assomption en Orient devint une évidence. Les pionniers de cette mission ont déployé une vaste gamme d'activités apostoliques : enseignement, alumnats pour les différents rites, orphelinats, paroisses en rite latin, slave et grec, maisons de formation, maisons d'études pour les jeunes religieux, apostolat intellectuel avec la naissance de l'Institut des Etudes Byzantines et de sa revue *Echos d'Orient*, pèlerinages de grande ampleur, presse religieuse populaire. Encore aujourd'hui, dans la majorité de nos implantations en Orient chrétien, les Oblates apportent une collaboration étroite et précieuse à notre apostolat.

Au Chapitre général de 2005, la Mission d'Orient, l'Asie, ainsi que les jeunes et les vocations ont été retenues comme priorités

apostoliques pour toute la Congrégation. Durant ce Chapitre, nous avons voulu faire un pas de plus. Tout d'abord, la réforme de notre organisation communautaire devra permettre de renforcer la conscience de corps de notre Famille religieuse et son dynamisme missionnaire. Ensuite, le Chapitre a réexprimé la volonté d'aller plus loin dans les grandes orientations qui nous caractérisent : hommes de communion, proposant la foi et solidaires des pauvres. Le Chapitre a également consacré du temps aux débats sur la liste des œuvres mobilisatrices que chaque Province était invitée à présenter. Le *Centre Saint Pierre – Saint André* de Bucarest a fait l'objet d'une présentation et le nouveau Conseil général plénier aura pour mandat de le soutenir. Par ailleurs, le Centre de Bucarest a été retenu comme un outil au service de la communion pour toute l'Assomption, afin de sensibiliser nos confrères à l'œcuménisme ainsi qu'aux études patristiques et byzantines. Les capitulants ont également exprimé la volonté de redynamiser toutes nos implantations en Orient chrétien, plus particulièrement les plus fragiles. Ainsi, le Chapitre entend encourager la vocation particulière de l'Assomption dans les Églises d'Orient, pour servir de pont, là où subsistent des divisions, et de passeurs, là où sont érigés des murs et des barrières. Invité par le Chapitre, Gianni La Bella, membre de la Communauté de Sant' Egidio, faisant référence au rassemblement interreligieux d'Assise, nous a indiqué le rôle, à son sens, fédérateur, de l'Église catholique dans les dialogues œcuméniques et interreligieux.

La nouvelle équipe généralice, ayant à sa tête le Père Benoit Grière, dont vous connaissez tous l'attachement pour la Mission d'Orient, fera tout pour que notre présence au service de la communion et en *fidélité à Emmanuel d'Alzon... pour l'avènement du Royaume*, demeure une promesse vive et dynamique. Devant le défi de l'œcuménisme et la rencontre interreligieuse, nous voulons encourager le dialogue et le respect mutuel.

Mettant notre confiance en Dieu et conscients des fragilités de nos communautés dans l'Orient chrétien, nous voulons être

une Assomption enracinée dans la foi et au service de la communion, dans ces pays où notre charisme demande toujours à être réactualisé et adapté aux nouvelles réalités. A la veille du 150^e anniversaire de la Mission d'Orient, il faut prendre conscience que nous ne pourrons pas faire tomber les murs des divisions sans mener une vie simple et fraternelle. Ainsi notre mission sera vraiment un appel à la communion, au service de cette double cause: *celle de Dieu et celle de l'homme*. Plus qu'un cap à garder, un héritage à valoriser, nous voulons continuer à *voir loin et large*, comme le Père d'Alzon, le Père Galabert, et tant d'autres qui vous ont précédés sur la *route des Apôtres*. Le dimanche 22 mai, les capitulants, entourés de nombreux invités, ont célébré la clôture du bicentenaire de la naissance du Vénérable Emmanuel d'Alzon dans la basilique San Bartolomeo all'Isola Tiberina, où ils ont déposé les reliques des trois Bienheureux martyrs Assomptionnistes bulgares, rejoignant celles de nombreux martyrs des XX^e et XXI^e siècles. Le Chapitre nous encourage à persévérer dans la prière pour qu'ils soient canonisés. Le Christ est plus fort que tout ce qui nous sépare. Forts de cette conviction, nous voulons continuer à œuvrer au service de l'Eglise d'Orient en artisans d'unité, *afin que le monde croie*.

P. Benoît Grière, aa., Supérieur Général
et les membres du 32^e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
A Rome, le 22 mai 2011

Message aux religieux et communautés en Asie

Chers Frères,

C'est avec conviction et espérance que le Chapitre général de 2005 avait encouragé l'ouverture de la Congrégation à l'Asie en soutenant les premières fondations aux Philippines et au Vietnam aussi bien que le renforcement de notre communauté en Corée. Il y engageait les forces de toute la Congrégation, en faisant des fondations en Asie l'une de ses trois priorités apostoliques, renouant ainsi avec notre histoire dans ce continent.

Six ans plus tard, les membres du 32^{ème} Chapitre général rendent grâce au Seigneur pour les sept communautés qui sont nées en Asie et pour les vocations qu'Il nous donne bien au-delà des frontières des trois pays où l'Assomption est désormais implantée. Ils rendent grâce pour le zèle missionnaire des pionniers, la persévérance des formateurs, la ferveur et l'enthousiasme des plus jeunes, la générosité de nombreux bienfaiteurs et l'aide précieuse des sœurs de la Famille de l'Assomption.

Ils vous encouragent dans vos efforts pour devenir de plus en plus des « hommes de foi, de communion, solidaires des pauvres et des petits », dans la tradition de l'Assomption, en cultivant, à l'invitation de vos évêques, le « triple dialogue » avec les cultures, les religions et les pauvres. Car, dans votre continent si riche, la majorité des pauvres reste marginalisée et la liberté de l'Eglise est encore trop souvent brimée.

Vos frères du monde entier vous appellent à former une Assomption asiatique forte, bien enracinée dans vos pays si divers, mais aussi ouverte sur l'ensemble du continent et sur ses défis. Ils vous demandent de coordonner vos efforts, de coopérer davantage encore en vue de projets communs, pour renforcer votre communion, et de vous rendre disponibles pour la mission uni-

verselle. Notre Supérieur général et ses Conseils vous y aideront. Vous pourrez alors partager vos dons avec le « corps » assomptionniste tout entier.

Que Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, vous bénisse et vous accompagne toujours dans les joies et les épreuves de toute fondation.

P. Benoît Grière, aa., Supérieur Général
et les membres du 32e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
A Rome, le 22 mai 2011

Message aux Paroisses

A la fin de ce 32e Chapitre général, nous nous adressons à vous tous, religieux et laïcs qui travaillez dans les paroisses et autres lieux de culte à caractère assumptionniste. Nous aimerions vous partager l'état d'esprit qui a présidé à nos débats.

Pendant ces trois semaines, venus de quatre continents, nous n'avons formé qu'un seul corps, composé de membres divers mais tous indispensables. Un peu comme dans une paroisse, chacun ici a rempli une fonction (président, animateur de la liturgie, secrétaire, modérateur, traducteur, etc.) qui a permis de mener à bien notre travail.

L'écoute mutuelle a été fondamentale tout au long de ces semaines. Dans les paroisses également, vous vous efforcez de rester à l'écoute de chacun. Comme religieux vivant en communauté, vous êtes témoins de la véracité de la présence de Dieu parmi les hommes; et il est important que vos paroissiens le voient.

Par ailleurs, nous rendons grâce pour le rôle important que jouent beaucoup d'entre vous dans la formation pastorale de nos jeunes frères, particulièrement durant le stage diaconal.

Nos débats, et ce que nous avons vécu ces jours-ci, nous ont aidés à prendre conscience de la mission que nous a confiée le Père d'Alzon: être des hommes de foi, qui vivent la communion et la solidarité avec les pauvres. Vous vivez déjà ces trois réalités dans vos paroisses et nous en rendons grâce à Dieu.

Nous aimerions vous encourager à ouvrir encore davantage les portes de vos communautés paroissiales à ceux qui en sont éloignés, et à aller les rejoindre là où ils sont. C'est à travers vous

que ces personnes pourront rencontrer Jésus-Christ et entrer dans la grande famille des enfants de Dieu.

Ces dernières années, de gros efforts ont été faits pour approfondir la compréhension et l'expression de notre mission assumptionniste dans la pastorale paroissiale. Ils ont abouti à la publication de la Lettre n°11 du Père Général et de la plaquette "*Assomptionnistes en paroisse*". Ces deux documents nous rappellent que la paroisse reste un lieu important pour vivre la foi et évangéliser la société. L'Eglise a besoin que nous continuions à y incarner notre caractère propre de religieux héritiers du Père d'Alzon. Comme Assomptionnistes, il est possible de vivre pleinement notre charisme en travaillant en paroisse.

Le Chapitre a formellement reconnu que, laïcs et religieux, nous constituons une même famille. Comme dans toutes les familles, il existe des différences de mentalité, de culture, de niveau d'engagement..., mais il n'en reste pas moins vrai que « Celui qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare » (*Règle de vie*, 8). C'est dans l'eucharistie que nous trouvons la force nécessaire pour vivre l'unité à laquelle le Seigneur nous convie. Elle nous rappelle que nous avons besoin les uns des autres pour avancer vers le Royaume de Dieu.

C'est cette même liturgie qui nous aide à célébrer l'amour de Dieu et nous constitue comme membres de la communauté paroissiale, membres de l'Assomption, membres de l'Eglise. Le Père d'Alzon nous pousse à toujours la célébrer avec soin.

En ces temps de crise économique et politique et de crise de valeurs, l'Assomption compte sur vous et sur les familles chrétiennes qui vous accompagnent pour annoncer l'Evangile dans le monde entier. Ceci exige de nous un effort renouvelé pour bien former ceux qui nous entourent et ainsi, guidés par la Parole de Dieu, discerner ensemble les signes des temps.

Que le Seigneur bénisse tout le travail que vous accomplissez pour l'animation de vos communautés paroissiales et en particulier des personnes les plus vulnérables, enfants et jeunes, que vous aidez à découvrir leur vocation et leur place dans l'Eglise et dans le monde.

P. Benoît Grière, aa., Supérieur Général
et les membres du 32^e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
A Rome, le 22 mai 2011

Message à nos sœurs de la Famille de l'Assomption

Tous les sujets abordés au cours de ce 32e Chapitre général ont tourné plus au moins autour d'un même thème central, la communion. Nous avons été influencés par le monde dans lequel nous vivons, un monde marqué par la division, mais aussi toujours plus unifié par les avancées technologiques, les nouveaux réseaux sociaux, la facilité des transports ainsi que par une interdépendance croissante au niveau politique et économique. Ce ne sont pas ces seuls éléments qui nous ont conduits à porter notre attention à la communion. C'est aussi notre foi en Jésus-Christ. Il a prié pour que nous soyons un comme Lui-même est un avec le Père, Lui qui est venu sur terre pour promouvoir la communion avec son Père, avec ses frères et sœurs dans le monde et avec l'ensemble de la création.

C'est dans ce plus large contexte que nous sommes heureux de réaffirmer l'importance pour toute la Famille de l'Assomption de poursuivre ses efforts vers une unité toujours plus profonde. Une intuition commune a été à l'origine de nos Congrégations religieuses. Nous sommes redevables à sainte Marie-Eugénie et à Emmanuel d'Alzon de leur foi, de leur amitié et de leur charisme de Fondateurs. Nous sommes redevables aussi aux autres Fondateurs, Marie Correnson, Etienne Pernet, Antoinette Fage, Isabelle de Clermont-Tonnerre et François Picard, A la suite de ces deux figures, ils ont développé les richesses du charisme de l'Assomption et nous ont aidés à découvrir d'autres aspects de ce don de Dieu.

Assomptionnistes, nous voulons promouvoir la communion au sein de la Famille de l'Assomption, avec les laïcs comme avec les religieuses. Nous reconnaissons que le Père d'Alzon a donné un charisme particulier à sa Congrégation. Mais, nous sommes persuadés que c'est en nous rapprochant de nos sœurs à l'As-

somption et en nous inspirant du don particulier que Dieu a fait à chacune de nos Congrégations que nous apprécierons encore mieux notre propre charisme.

Ensemble, nous voulons continuer à trouver de nouvelles voies pour faire grandir notre communion. Les rencontres annuelles des Supérieurs généraux, la rencontre bi-annuelle des Conseils généraux, des projets communs comme celui de la RIAD (Rencontre Inter-Assomption pour le Dialogue) et d'autres sessions comme celle sur le charisme, font partie des moyens que nous voulons encourager pour cela. D'autres initiatives ont été prises à l'échelon provincial et local. Elles doivent être maintenues et multipliées : des rencontres de Provinciaux d'une même zone géographique, un travail en commun dans la pastorale des vocations et dans la formation, des temps de célébrations et de rencontres gratuites et, au niveau local, des collaborations pastorales (par exemple dans nos écoles, à Bayard et dans nos paroisses, dans nos chantiers œcuméniques et sociaux, etc.). Il va sans dire combien il est important d'encourager la poursuite de relations fraternelles chaleureuses, voire d'amitié, entre les membres de nos différentes Congrégations.

Aujourd'hui, les membres du Chapitre s'engagent à maintenir et même à accentuer nos relations avec nos sœurs dans la Famille de l'Assomption. Nous leur sommes reconnaissants pour leurs prières durant ce Chapitre. Nous croyons que l'Esprit nous aidera à grandir en amour et en respect fraternels pour la venue du Règne.

P. Benoît Grière, aa., Supérieur Général
et les membres du 32e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
A Rome, le 22 mai 2011

Message à tous les éducateurs des Institutions de l'Assomption

Nous, Assomptionnistes réunis à Rome, sommes heureux de vous adresser ce message, à vous tous qui travaillez à nos côtés comme enseignants ou éducateurs.

Dans un monde troublé et qui cherche ses repères, nous avons réaffirmé notre confiance dans le futur que Dieu donne au monde, à l'Eglise, à la vie religieuse, à la Famille de l'Assomption. Ce 32^e Chapitre général nous a permis de creuser notre désir d'être « hommes de foi, hommes de communion, solidaires des pauvres et des petits », en particulier dans nos responsabilités éducatives.

L'Assomption est en effet née dans un collège, à Nîmes, au sud de la France, en 1845. Notre Fondateur, le Père d'Alzon, a toujours attaché une grande importance à l'éducation sous toutes ses formes, mais en premier lieu à l'enseignement. Il a su s'entourer de collaborateurs laïcs compétents, comme Eugène Germer-Durand, et de religieux, comme Victorin Galabert, fondateur de notre Mission d'Orient, pour faire fructifier avec lui cet aspect important du charisme assomptionniste. Il s'est ouvert aux milieux plus populaires en fondant des alumnats et en accueillant l'orphelinat du Père Halluin, « le saint Vincent de Paul » d'Arras.

Le Père d'Alzon entendait proposer une « nouvelle éducation morale et sociale » capable de transformer et renouveler l'enseignement en France. Il voulait que celui-ci soit de qualité, exigeant pour les élèves et les professeurs. Il souhaitait que la pédagogie forme le « caractère », c'est-à-dire aussi bien l'intelligence que le cœur¹. Le Père d'Alzon a pris part à tous les débats

¹ Cf. *Enseigner et éduquer selon l'esprit de l'Assomption*, Maison générale des Assomptionnistes, 2008, p. 5.

relatifs à l'enseignement scolaire de son temps, en créant notamment la *Revue de l'Enseignement Chrétien*. Sa nomination, en 1850, au Conseil Supérieur de l'Instruction publique, est un signe de reconnaissance de son action publique. Jusqu'au bout, il s'est passionné pour l'éducation, en envisageant même un projet d'université catholique. Et c'est dans son collège qu'il est mort, en 1880.

Aujourd'hui, nous constatons la force que représente notre réseau éducatif. *Assumption College* (Etats-Unis) a déjà été reconnu comme une œuvre mobilisatrice de la Congrégation. D'autres œuvres éducatives, déjà soutenues par des provinces assumptionnistes, comme l'*Institut Supérieur Emmanuel d'Alzon* de Butembo (République Démocratique du Congo) ou le réseau des écoles de Tuléar (Madagascar), pourraient l'être par l'ensemble du corps de la Congrégation dans les six années à venir.

Nos dix-sept établissements scolaires assumptionnistes, répartis sur les cinq continents, peuvent constituer un instrument efficace au service de la communion sous toutes ses formes. Le Chapitre général a donc demandé qu'ils se mobilisent en ce sens, comme nos paroisses et nos médias. L'éducation et l'accompagnement des jeunes resteront une priorité pour de nombreuses années encore. En effet, s'il existe un droit humain fondamental à l'éducation, celui-ci n'est pas correctement mis en œuvre dans bien des pays du monde, faute de moyens suffisants. Dans d'autres, l'éducation délaisse une formation humaine intégrale, ouverte aux questions spirituelles. Nous ne pouvons rester indifférents à cette situation, dans des sociétés où il serait nécessaire de mieux concilier la foi et la raison et de favoriser la possibilité d'une rencontre du Christ.

A vous tous, éducateurs, enseignants, personnels administratifs, bénévoles et volontaires de nos structures d'éducation et établissements scolaires assumptionnistes, nous voulons vous redire notre confiance. Nos institutions éducatives doivent être des lieux « où l'on découvre la joie de rechercher la vérité, de la découvrir et de la communiquer » (Jean-Paul II, Constitution aposto-

lique sur les universités *Ex corde ecclesiae*, 15 août 1990). Cela suppose de travailler à l'approfondissement du charisme lié à notre fondateur. En ce sens, il est souhaitable de mettre en place, partout où cela est possible, des projets d'établissement, des contrats éducatifs et des équipes pédagogiques sensibles à notre charisme.

Au cours de ce Chapitre, nous avons plus amplement pris conscience de la nécessité de mieux nous organiser au niveau international. Il nous revient désormais de réfléchir ensemble aux différents modes de partenariats entre nos œuvres éducatives, entre nos établissements scolaires. Nous avons des richesses humaines et spirituelles à partager. Un nouvel effort doit être entrepris pour accroître la qualité de la formation, autant de nos élèves que des enseignants. Nous devons envisager plus largement des collaborations ponctuelles (bourses d'étudiants, échanges d'étudiants et de professeurs, envoi de volontaires...) et des programmes plus développés (partenariats éducatifs, financiers...). Le Chapitre général a ainsi demandé que chaque institut d'éducation assomptionniste situé dans un milieu social aisé en parraine un autre situé dans un milieu social défavorisé.

Développer au niveau international une véritable stratégie éducative assomptionniste est conforme à la vocation première de l'Assomption. La réflexion sur l'éducation dans notre Congrégation mériterait d'être poursuivie et élargie. Nous comptons sur votre soutien pour relever ensemble ces défis et nous vous remercions encore pour le temps passé sans compter, pour votre disponibilité et votre générosité.

P. Benoît Grière, aa., Supérieur Général
et les membres du 32^e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
A Rome, le 22 mai 2011

Message à Bayard et aux médias soutenus par l'Assomption

A la fin de notre 32e Chapitre général, nous, les quarante-trois religieux capitulants venus d'Amérique du Nord et du Sud, d'Afrique, d'Asie et d'Europe, adressons ce message à tous ceux qui travaillent à Bayard, tant en France qu'à l'international, et dans les médias soutenus par l'Assomption. Réunis à Rome du 2 au 23 mai 2011, nous avons déterminé l'objectif que nous voulons atteindre durant les six prochaines années, en ne cédant ni à la morosité ambiante ni aux peurs que le monde engendre mais en incarnant notre foi que nous partageons en communauté au service des plus petits.

Depuis le temps des fondateurs, l'Assomption sert la transformation sociale par les valeurs de l'Évangile en référence à Jésus-Christ. Ainsi se sont développés, dans les pays où nos congrégations se sont installées, des établissements scolaires, des instituts d'enseignement supérieur, des instituts de recherche (des études byzantines et des études augustinienes) et des œuvres de médias.

Aujourd'hui, la société est marquée à la fois par la mobilité (migrations, échanges culturels, mondialisation des rapports sociaux amplifiée par une révolution numérique qui bouleverse le paysage médiatique) et par la fragilité (nouveaux schémas familiaux, équilibre écologique menacé). Dans ce contexte mouvant, le défi pour l'Assomption est de contribuer à ouvrir un espace vital durable qui rende possible pour nos contemporains la recherche de sens.

Dans le monde occidental, la sécularisation et l'indifférence religieuse nous invitent à entrer dans un nouvel espace de dialogue que le pape Benoît XVI appelle le « Parvis des Gentils ». Cet espace ouvert ne se limite pas au champ du religieux ; il invite au

dialogue avec tous ceux qui désirent découvrir du sens à l'existence. L'Assomption, en sa mission d'éducation et de communication, participe à ce mouvement en allant à la rencontre de tous. Dans un flot continu d'informations et de savoirs, les projets éducatifs et les offres éditoriales doivent permettre une prise de distance indispensable pour trouver des raisons de vivre et d'agir selon ce qui nous anime au plus intime de nous-mêmes.

Eduquer et communiquer à l'Assomption, c'est susciter la créativité, l'expression personnelle, la parole qui construit. C'est prendre en compte les différents aspects de la personnalité et laisser à chacun le temps de faire le lien entre les connaissances qu'il acquiert. Autant de manières d'encourager humblement le désir sans prétendre le saisir. Autant de manières d'encourager un agir qui ose s'ouvrir à l'autre.

Eduquer et communiquer à l'Assomption, c'est donc prendre en considération ce qui anime chaque personne, lui donner l'espace nécessaire à son expression pour qu'elle aboutisse à un engagement. La relation éducative et celle d'un média avec ses publics, par les interrogations et les convictions partagées, permettent à la personne d'écrire sa destinée. Celle-ci, par le fait même, peut s'ouvrir au transcendant.

Ainsi, avec tous ceux qui portent ces finalités, nous pourrions continuer à créer ensemble les conditions pour que la question de l'essentiel, qui peut aller jusqu'à la question de Dieu, et le désir d'humanité trouvent le chemin des mots. Et, ce faisant, donner à nos contemporains de servir le bien commun.

P. Benoît Grière, aa., Supérieur Général
et les membres du 32e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
A Rome, le 22 mai 2011

Annexes

Annexe 1:

Lettre du P. Général à Sa Sainteté Benoît XVI

1^{er} avril 2011

Sa Sainteté le Pape Benoît XVI
Cité du Vatican

Très Saint Père,

Le 2 mai 2011, une cinquantaine d'Assomptionnistes (Augustins de l'Assomption), en provenance des quatre coins du monde, se rassembleront à Rome pour le 32^e Chapitre général de notre histoire. Pendant la première semaine du Chapitre, ils seront accompagnés par douze laïcs proches de nos communautés. Je vous écris pour solliciter votre bénédiction à l'occasion de cet événement important dans la vie de notre Famille religieuse.

Nous célébrons ce Chapitre dans la lumière du 200^e anniversaire de la naissance de notre Fondateur, le Vénérable Emmanuel d'Alzon (1810-1880). Nous voulons nous laisser inspirer et éclairer par son exemple de sainteté au moment où nous affrontons les défis, que vous connaissez bien, auxquels sont confrontés les religieux et les religieuses dans leur vie et leur mission aujourd'hui. Les paroles que le Père d'Alzon écrivait en 1835 demeurent un vrai défi pour nous aujourd'hui :

À mesure que j'étudie la religion, je découvre, dans les profondeurs du dogme catholique, tant de richesses, une sève si forte, une vie si puissante que, d'une part, je ne puis concevoir comment le prêtre qui veut renouveler la société peut chercher d'autres secours que ceux qu'il trouve dans la vérité même, et, de l'autre, il me semble que le meilleur, l'unique moyen de rendre aux intelligences les forces qu'elles ont perdues, de réparer cet épu-

sement moral dont on se plaint de tout côté, est de faire briller devant elles cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, de les réchauffer aux rayons du Verbe éternel. (Lettre à Alphonse de Vigniamont, 18 mars 1835).

A travers notre travail et notre prière commune durant ce Chapitre, nous désirons faire face à cet “épuiement moral” dont parle le Père d’Alzon, et en particulier à son impact sur notre vie comme religieux et comme frères vivant en communauté. Nous chercherons aussi à identifier et à renforcer les œuvres apostoliques qui sont particulièrement importantes dans le monde d’aujourd’hui : l’œcuménisme (spécialement notre engagement déjà ancien dans la mission en milieu Orthodoxe), les médias et la presse, l’éducation et la recherche, le service des pauvres, l’accompagnement de la jeunesse... Avec nos amis laïcs, nous réfléchirons à la meilleure manière de former et d’accompagner les laïcs pour qui le charisme de l’Assomption est porteur de vie, et qui désirent partager la mission de nos communautés. Enfin, non moins important sera le discernement en vue de l’élection d’un nouveau Gouvernement général, et la réflexion sur les nécessaires changements à apporter à notre organisation communautaire et au gouvernement, en vue de favoriser un plus grand sens de l’unité et une plus grande collaboration dans la Congrégation, partout dans le monde.

Les défis sont nombreux. C’est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous accompagner de votre prière. Nous savons que ce sera pour nous une source importante de force et de lumière durant les semaines que nous passerons ensemble en Chapitre.

Soyez assuré, Très Saint Père, de nos prières pour vous et pour votre ministère au service de l’Eglise. Vous pouvez compter sur notre soutien filial et notre obéissance.

Dans le Seigneur Jésus,

P. Richard E. Lamoureux, a.a.
Supérieur Général

Réponse du Saint-Siège

Secrétairerie d'Etat
Première section – Affaires générales
N° 194.307

Du Vatican, 2 mai 2011

Cher Père Lamoureux,

C'est avec plaisir que le Saint-Père a été informé de la tenue du 32^e Chapitre général des Augustins de l'Assomption, et il adresse ses cordiales salutations à tous ceux qui y prennent part.

Au moment où vous faites mémoire du deux centième anniversaire de la naissance du Vénérable Emmanuel d'Alzon, sa Sainteté vous encourage à puiser une inspiration nouvelle dans la vision, toujours actuelle, de votre fondateur, qui était convaincu de la grande importance que revêtent les moyens de communication sociale, l'éducation et l'œcuménisme, pour l'évangélisation. Dans un monde qui a faim de la parole de vie, le travail accompli par votre Congrégation pour répandre cette parole et pour aider les personnes à en explorer les profondeurs représente une contribution vitale à la croissance du Royaume de Dieu. De même, l'épuisement moral, dont votre fondateur avait conscience, qui caractérisait le dix-neuvième siècle en Europe, comporte de frappantes similitudes dans le monde moderne. Le Saint-Père vous invite à proclamer de manière renouvelée, par la parole et par l'exemple, ce sage enseignement du Bienheureux Jean-Paul II : « [La morale chrétienne] consiste à suivre le Christ, à s'abandonner à Lui, à se laisser transformer et renouveler par sa grâce et par sa miséricorde qui nous rejoignent dans la vie de communion de son Eglise » (*Veritatis Splendor*, 119).

Vous recommandant tous à la protection maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, en sa glorieuse Assomption dans le ciel, et à l'intercession de votre patron saint Augustin, Sa Sainteté vous accorde avec joie, ainsi qu'à tous les membres de la Famille de l'Assomption, sa Bénédiction apostolique.

Sincèrement vôtre en Christ,
Signé Archevêque Fernando Filoni
Substitut

Au Révérend Père Richard E. Lamoureux, A.A.
Supérieur général
Augustins de l'Assomption
Via San Pio V, 55
00165 Roma

Message du Supérieur général aux participants laïcs

A la fin de notre première semaine de Chapitre...

A la fin de notre première semaine ensemble, laïcs et religieux...

quelques pensées finales sur l'Alliance

N'oublions pas, la VIE CHRÉTIENNE est un CHEMIN

La vie chrétienne et, *a fortiori*, la vie assomptionniste est un pèlerinage, « un chemin de vie, un chemin de sainteté ».

-En 2005, nous avons été témoins de l'heureuse naissance et du baptême de l'Alliance.

-Depuis lors, la réflexion commune – dans l'enthousiasme –, la collaboration, la prière partagée, la planification, n'ont pas fait défaut.

-Et déjà, nous avons pu assister à l'engagement formel et public de quelques laïcs membres de l'Alliance.

Ce Chapitre nous donne l'occasion de continuer notre voyage. La semaine a été un temps favorable pour la réflexion et pour approfondir notre fraternité. Notre but a été de poursuivre la recherche de moyens permettant de nous rapprocher encore davantage. Notre désir a été de trouver les moyens pour accompagner les laïcs dans leur réponse à l'appel à vivre la suite du Seigneur à l'Assomption et aider les religieux à entrer dans une dynamique inspirée déjà par Vatican II comme par le synode sur les laïcs, et ratifiée par la Congrégation lors de son dernier Chapitre général.

LE CHAPITRE GENERAL DE 2011

En quelques jours seulement, nous avons réussi à :

- Définir de manière plus précise les contours d'un « Chemin de Vie » (ou Règle de Vie) qui aidera les laïcs attirés par l'Assomption à approfondir leur connaissance de notre charisme et de notre mission et de continuer leur chemin

de découverte et d'engagement. Il aidera aussi ceux qui, parmi les laïcs, désirent être incorporés de manière plus formelle à notre Famille assumptionniste.

- Définir de manière plus précise les moyens par lesquels les membres laïcs et religieux de la Famille peuvent se rassembler à tous les niveaux de notre vie assumptionniste : la prière, la vie fraternelle, la mission, ainsi que l'animation et le gouvernement.

LE CHEMIN SE POURSUIT

Comme on pouvait s'y attendre, le voyage dans lequel nous nous sommes embarqués ensemble sera une aventure, avec ses surprises, ses déceptions, ses défis, ses échecs et ses réussites.

-Lorsque je jette un regard rétrospectif sur ces cinq années, ce qui semble le plus évident, c'est le dur travail accompli, mais aussi, comme on peut s'y attendre, les joies et les réussites. Tel est souvent le cas pour les commencements.

-Mais la phase initiale touche à sa fin. En regardant vers l'avenir, je prévois que le dur travail de ces commencements va continuer, mais que nous allons probablement aussi commencer à faire l'expérience de ce que Dietrich Bonhoeffer appelait « le prix de la grâce », le prix à payer qu'éprouve tout chrétien et aussi ceux d'entre nous qui ont choisi de suivre le Christ sur les traces de saint Augustin et d'Emmanuel d'Alzon.

-Les Assumptionnistes, laïcs ou religieux, sont appelés à être disciples. Plus nous prenons conscience de cet appel et plus nous consentons à l'invitation de Dieu, plus nous commençons à comprendre les exigences que comporte cet appel et plus nous commençons à tirer notre croissance de la grâce que Dieu donne.

-Par conséquent, pendant la prochaine phase de développement de l'Alliance, il faudrait mettre l'accent avec insistance sur l'approfondissement et l'intériorité, sur la croissance dans la connaissance et l'estime de l'Assomption et sur le renforcement de notre engagement sur ce chemin particulier de sainteté et de service. Il s'agit

d'une étape plus difficile du voyage, mais elle n'en est pas moins très importante.

QUELQUES CONSEILS

Au moment où nous nous engageons dans cette étape difficile mais décisive, je voudrais vous rappeler combien il sera important

- D'intensifier nos efforts pour **travailler ensemble** dans la mission, à tous les niveaux : dans l'élaboration de projets apostoliques « sur le terrain », et dans le leadership partagé de ces projets.
- De continuer à **nous soutenir les uns les autres** dans nos efforts de fidélité à notre vocation, par l'encouragement mutuel, par des échanges suivis, en persévérant dans une prière aussi fréquente que possible. Plus nous nous considérerons comme des frères et des sœurs, plus nous serons en mesure de nous parler et de travailler ensemble dans la confiance et l'audace.
- De continuer à **réfléchir ensemble** à notre héritage spirituel, à notre mission, à l'Eglise et au monde dans lequel nous sommes appelés à vivre notre vocation.
- De continuer à **prendre des décisions ensemble** dans les domaines qui nous paraissent importants. C'est la raison pour laquelle il nous faut continuer à réfléchir à l'organisation de l'Alliance et à l'implication de laïcs à différents niveaux de gouvernement.

De même qu'il existe différents niveaux d'implication et d'engagement de la part des laïcs proches de l'Assomption, il existe différents niveaux de compréhension et d'engagement envers l'Alliance chez les religieux assomptionnistes. Cela ne me surprend pas. Je suis convaincu qu'avec l'Alliance, nous nous sommes engagés dans un voyage qu'Emmanuel d'Alzon assumerait entièrement, et je ne doute pas que ce sera aussi la conviction de mon successeur et de ses collaborateurs. Je profite de l'occasion que me donne ce message pour remercier la sœur Cristina Ocaña des Religieuses de l'Assomption pour son accompagnement pendant la semaine et pour son sage conseil, la Commission Internationale et le P. Julio pour leurs efforts infatigables dans l'animation de l'Alliance, et enfin surtout

nos frères et sœurs laïcs qui ont pris part à ce Chapitre pour leur contribution dynamique et inspirée à ce 32^e Chapitre général, et, à titre plus personnel, je les remercie pour leur témoignage de foi et pour leur amour de l'Assomption que j'ai apprécié plus que je ne pourrais le dire.

Puisse l'Esprit continuer à nous accompagner sur le chemin qu'il a ouvert devant nous.

Richard E. Lamoureux, a.a.,
Supérieur Général
Le 7 mai 2011

Index analytique et alphabétique des noms propres et des thèmes

*Les chiffres renvoient aux articles numérotés pour les pages 1 à 58
des Actes (1^{ère} partie)
et à la pagination pour la partie 61-94 des Messages (2^{ème} partie)*

- A.A. 'hommes de communion'** : n° 5, n° 20, n° 31, n° 33, n° 99; p. 61, p. 68, p. 69, p. 71, p. 73, p. 77
- A.A. 'hommes de foi'** : n° 13, n° 99; p. 71, p. 73; p. 61, p. 68, p. 73
- A.A. 'solidaires des pauvres'** : n° 5, n° 99; p. 61, p. 68, p. 71
- Accompagnement spirituel** : n° 8, n° 109, n° 127, n° 139, n° 146
- Actes du Chapitre général** : n° 73, n° 74, n° 103
- Afrique** : n° 14, n° 98 n., n° 161; p. 64, p. 83
- Afrique de l'Ouest** : n° 85
- Afrique Madagascar** : n° 83, n° 104, n° 181; p. 63
- Alliance > Laïcs-Religieux Assomption**
- Alternative sociale** : n° 41
- Alumnat** : n° 45; p. 67, p. 79
- Alzon (d') Emmanuel** : citation n° 1, n° 21, n° 33 (Fondateur), n° 45, n° 46, n° 48, n° 72, n° 106, n° 151, n° 152, n° 153, n° 154; p. 61, p. 63, p. 64, p. 65, p. 67, p. 68, p. 69, p. 73, p. 74, p. 77, p. 79, p. 81 (Fondateur), p. 87, p. 88, p. 89, p. 92, p. 93
- Amérique du Nord** : n° 14, n° 86, n° 98 n.; p. 63, p. 64, p. 83
- Amérique latine** : n° 14, n° 87, n° 88, n° 104, n° 161; p. 63, p. 83
- Amour du Christ** : n° 30, n° 38, n° 59; p. 92
- Annonce de la foi** : n° 5, n° 7, n° 10, n° 13, n° 20, n° 28; p. 74
- Arras** : p. 79
- Asie** : n° 14, n° 86, n° 89, n° 90, n° 96, n° 161; p. 63, p. 64, p. 67, p. 71-72, p. 83
- Assise** : p. 68
- Association Accompagner** : n° 98 n.
- Assomption** : n° 25, n° 32, n° 36, n° 58, n° 68, n° 79, n° 90, n° 99, n° 100, 102, 105, 106, n° 123, n° 129, n° 148, n° 150;

p. 61, p. 62, p. 65, p. 67, p. 74, p. 79, p. 83, p. 84, p. 87, p. 89,
p. 91, p. 92

Assomption féminine : n° 41, n° 58, n° 99, n° 118, n° 141, ; p. 61-64,
p. 71, p. 77-78

Assumption College Worcester : n° 98 n., n° 99 ; p. 80

Auberge de jeunesse *Adveniat* : n° 98 n.

Augustin saint : n° 21, n° 45, n° 46, n° 47 ; p. 90, p. 92

Autofinancement : n° 55, n° 99, n° 159, n° 172, n° 173

Bayard : n° 98 n., n° 99 ; p. 78, p. 83-84

Benoît XVI : n° 4 n., n° 14 ; p. 83, p. 87

Bien commun : n° 42, n° 51, n° 52, n° 56, n° 168 ; p. 84

Biens Ressources : n° 155 à 183 ; p. 64

Bonhoeffer Dietrich : p. 92

Brésil : n° 181

Budget de communauté : n° 55, n° 167

Bucarest, Centre Saint Pierre-Saint André : n° 37, n° 98 n. ; p. 68

Bureau Développement et Solidarité : n° 58, n° 172

Cause de Dieu : n° 45 ; p. 63, p. 69

Cause de l'homme : n° 2, n° 14, n° 45, n° 48, n° 57, n° 116 ; p. 63, p. 69

Centres d'accueil : n° 16

Chapitre général : n° 72, n° 73, n° 74, n° 76, n° 82, n° 91, n° 93, n° 98 ;
p. 61

Charisme de l'Assomption : n° 10, n° 109, n° 142, n° 144, n° 154 ;
p. 61, 62, p. 69, p. 77, p. 79, p. 81, p. 88, p. 91

Chemin de vie : n° 144, n° 147 ; p. 62, p. 91

Chili-Argentine : n° 181 ; p. 64

Choix des pauvres/petits : n° 14, n° 38, n° 39, n° 44, n° 46, n° 47,
n° 48, n° 54, n° 56, n° 107, n° 116, n° 144 ; p. 73, p. 83,
p. 88

Citations bibliques : n° 32, n° 35, n° 61

Clermont-Tonnerre Isabelle de : p. 77

Colombie : n° 181

Commission Formation permanente : n° 134

Commission Internationale Formation : n° 131, n° 132, n° 133

Commission Internationale Laïcs-Religieux : n° 136, n° 144, n° 147 ;
p. 93

Commission Justice et Paix : n° 58

Communauté : n° 10, n° 28, n° 49, n° 56, n° 67, n° 101, n° 107, n° 114,
n° 117, n° 143, n° 144, n° 155 ; p. 87, p. 88

Communauté locale : n° 31, n° 56, n° 107, n° 111, n° 121, n° 127,
n° 140, n° 146, n° 152, n° 169, n° 175

Communauté internationale : n° 31, n° 129, n° 133

Communication-Médias : n° 16, n° 36, n° 45, n° 57, n° 115, n° 126,
n° 144 ; p. 67, p. 80, p. 83-84, p. 88, p. 89

Compassion : n° 43, n° 54

Comptes : n° 52, n° 55, n° 72, n° 167, n° 174

Conférence épiscopale : n° 182

Confiance : n° 5, n° 111, n° 114, n° 120 ; p. 62, p. 68, p. 79, p. 80, p. 93

Conflits : n° 2

Congo R.D. : p. 80

Conseil de Province : n° 57

Conseil économique de Congrégation : n° 176, n° 177, n° 179

Conseil général plénier : n° 31, n° 37, n° 58, n° 70, n° 71, n° 72, n° 97,
n° 102, n° 133, n° 134, n° 171, n° 177, n° 180, n° 183 ;
p. 63, 68

Conseil général ordinaire : n° 72, n° 74, n° 101, n° 178 ; p. 63

Conseil ordinaire du Provincial : n° 72

Constantinople : p. 67

Consumérisme : n° 3

Conversion évangélique : n° 23, n° 47, n° 60, n° 80, n° 103, n° 107,
n° 108, n° 109, n° 110, n° 121

Corée : n° 96 ; p. 71

Correnson Marie : p. 77

Délégué Asie : n° 89

Détachement : n° 50, n° 61

Devise A.R.T. : n° 21

Dialogue inter-religieux : n° 14, n° 26, n° 36, n° 141 ; p. 68, p. 71, p. 84

Echos d'Orient : p. 67

Ecologie-Environnement : n° 3, n° 35, n° 36, n° 41 ; p. 83

Economat : n° 57, n° 173, n° 174
Econome général : n° 72, n° 172, n° 176, n° 177, n° 178, n° 179, n° 183
Econome provincial : n° 174, n° 176
Education-Enseignement : n° 16, n° 36, n° 45, n° 57, n° 115, n° 125,
n° 144 ; p. 67, p. 78, p. 79-81, p. 83, p. 84, p. 88, p. 89
Eglise : n° 4, n° 17, n° 46 ; p. 65, p. 71, p. 79
Eglises d'Orient : p. 68, p. 69
Employés salariés : n° 164
Engagement : n° 14, n° 21, n° 34, n° 36, n° 37, n° 38, n° 39, n° 41, n° 45,
n° 114 ; p. 62, p. 65, p. 84, p. 91, p. 92, p. 93
Equateur : n° 181
Espagne : n° 91 ; p. 63
Espérance : n° 5, n° 17, n° 39 ; p. 66, p. 71
Etudes : n° 9, n° 14, n° 37, n° 51, n° 130 ; p. 67
Eucharistie : n° 11, n° 22, n° 113 ; p. 74
Europe : n° 14, n° 91, n° 92, n° 93, n° 94, n° 95, n° 104 ; p. 63, p. 83,
p. 89
Europe du Nord : n° 91, n° 98 n. ; p. 63
Evangelisation : n° 16, n° 18, n° 45, n° 144 ; p. 89
Fage Antoinette : p. 77
Famille : n° 45, n° 55, n° 123, n° 144 ; p. 74, p. 83
Florence : p. 62
Foi : n° 6, n° 10, n° 119
Fondation : n° 68, n° 83 ; p. 64, p. 71
Formation assomptionniste : n° 45, n° 130, n° 161 ; p. 67, p. 78
Formation économique/sociale : n° 54, n° 57
Formation initiale : n° 26, n° 83, n° 88, n° 129, n° 130
Formation Laïcs : n° 136, n° 147
Formation permanente : n° 134, n° 135
Formation Supérieurs : n° 139
France : n° 85, n° 91, n° 98 n. ; p. 63, p. 64, p. 79, p. 83
Franchise : n° 114
Franck John : p. 64
Fraternité : n° 11, n° 29, n° 30, n° 107, n° 144 ; p. 69, p. 91, p. 92

Galabert Victorin : n° 45 ; p. 67, p. 69, p. 79
Germer-Durand Eugène : p. 79
Grière Benoît : p. 64, p. 68
Guide audio : n° 154
Halluin Henri : n° 45 ; p. 79
Identité religieuse : n° 19
Indifférence religieuse : n° 14 ; p. 83
Institut des Etudes augustiniennes : p. 83
Institut des Etudes byzantines : p. 67, p. 83
Internationalité : n° 1, n° 28, n° 31, n° 58, n° 99, n° 129, n° 130, n° 131, n° 133, n° 139 ; p. 81, p. 83
ISEAB (Afrique) : n° 98 n. ; p. 80
Islam : n° 14
Jean-Paul II bienheureux : p. 61, p. 80, p. 89
Justice : n° 14, n° 39, n° 144
Kahindo Emmanuel : p. 64
Kubler Michel : p. 61
La Bella Gianni : p. 68
Laïcs : n° 10, n° 12, n° 41, n° 123, n° 164, n° 170, n° 178 ; p. 73, p. 79, p. 87
Laïcs-Religieux Assomption : n° 29, n° 31, n° 36, n° 41, n° 72, n° 99, n° 118, n° 122, n° 136, n° 137, n° 138, n° 142, n° 143, n° 144, n° 145, n° 146, n° 148, n° 149, n° 150 ; p. 61-64, p. 77, p. 87, p. 88, p. 91-94
Laini Alessandro : p. 62
Lamoureux Richard : p. 61, p. 74, p. 89
Langues : n° 88, n° 133, n° 184, n° 185, n° 186
Le Léannec Bernard : p. 64
Liturgie : n° 7, n° 11, n° 107, n° 113 ; p. 74
Madrid : p. 62
Marciel Marcelo : p. 64
Marie Eugénie de Jésus sainte : p. 77
Martyrs bulgares Assomption : n° 153 ; p. 69
Mission apostolique : n° 5, n° 24, n° 51, n° 76, n° 114, n° 116, n° 142, n° 144, n° 152 ; p. 63, p. 71, p. 73, p. 74, p. 88, p. 92, p. 93

Mission d'Orient : n° 14, n° 34 ; p. 64, p. 67-69, p. 79
Mobilité apostolique : n° 37
Modifications Règle de Vie : n° 72, n° 74
Mondialisation : n° 1 ; p. 83
Navarro Roman Julio : p. 93
Nîmes : n° 154 ; p. 79
Numérique : n° 16 ; p. 83
Oblates Assomption : n° 153 ; p. 67
Ocana Sœur Cristina R.A. : p. 62, p. 93
Œcuménisme : n° 4, n° 14, n° 34, n° 37 ; p. 68, p. 78, p. 88, p. 89
Œuvres mobilisatrices : n° 98, 99, n° 100, n° 101, n° 102 ; p. 68, p. 80
O.N.G. : n° 41, n° 54
Oratoire : n° 11
Organisation territoriale continentale : n° 67, n° 75, n° 83 ; p. 62,
p. 63, p. 68, p. 88
Orphelinat : p. 67
Orthodoxes : n° 1 ; p. 88
Paix : n° 14, n° 21, n° 31, n° 39, n° 144
Paris : n° 154
Partage : n° 10, n° 11, n° 24, n° 41, n° 43, n° 51, n° 58, n° 114, n° 144 ;
p. 81
Pastorale paroissiale : n° 14, n° 16, n° 36, n° 57, n° 88, n° 124, n° 144 ;
p. 67, p. 73-75, p. 78, p. 80
Patristique : n° 37, n° 47 ; p. 68
Pauvreté : n° 43, n° 46, n° 50, n° 51, n° 55, n° 166, n° 167
Pèlerinages : n° 16, n° 45 ; p. 67
Pernet Etienne : n° 45, n° 48, n° 153 ; p. 77
Philippines : n° 86, n° 181 ; p. 71
Picard François : n° 153 ; p. 77
Postulation : n° 153
Presse > Communication-Médias
Prière : n° 7, n° 14, n° 29, n° 39, n° 54, n° 113, n° 119, n° 142, n° 144,
n° 152, n° 175 ; p. 65, p. 69, p. 78, p. 88, p. 91, p. 92, p. 93
Procure Dons : n° 57, n° 157, n° 172, n° 173 ; p. 71

Province : n° 69, n° 72, n° 84, n° 126, n° 127, n° 133, n° 134, n° 136, n° 140, n° 146, n° 149, n° 158, n° 159, n° 163, n° 165, n° 169, n° 174, n° 180 ; p. 61, p. 63

Ratio Institutionis : n° 53 (renvoi), n° 128, n° 134

Redevances : n° 180, n° 181

Règle de Vie : n° 7, n° 21, n° 28, n° 73 (renvoi), n° 74, 106, n° 166, n° 168, n° 169, n° 174 ; p. 74 (renvoi), p. 91

Règles Capitulaires : n° 55 (renvoi)

Règne-Royaume : n° 10, n° 21, n° 23, n° 59, n° 72 ; p. 65, p. 68, p. 74, p. 89

Religieux âgés malades : n° 163

Religieux aînés : p. 65-66

Remiot Didier : p. 64

Rencontre de Dieu : n° 30, n° 107, n° 113, n° 114, n° 144 ; p. 66, p. 74, p. 80, p. 84

Rencontres annuelles des Supérieurs généraux : p. 78

Rencontres bi-annuelles des Conseils généraux : p. 78

Rencontres interculturelles : n° 26, n° 88, n° 140

Respect : n° 25, n° 43, n° 114 ; p. 68

Retraite spirituelle : n° 7, n° 83

Revenus financiers : n° 156

Revue de l'enseignement chrétien : p. 80

R.I.A.D. : n° 141 ; p. 78

Rome : n° 154 ; p. 61, p. 67, p. 79, p. 83, p. 87

Rome, San Bartolomeo all'Isola Tiberina : p. 69

Rome, Sant' Egidio : p. 68

Sacrements : n° 7

Saïgon : p. 61

Saint-Siège : n° 74 ; p. 89

Sécularisation : n° 4, n° 14 ; p. 83

Sessions internationales : n° 27, n° 83, n° 132, n° 133, n° 140, n° 183 ; p. 78

Signe des temps : n° 10, n° 40, n° 120 ; p. 74

Signe prophétique : n° 31, n° 32, n° 43

Simplicité : n° 41, n° 48, n° 56, n° 108, n° 112, n° 166 ; p. 69

Société : n° 16, n° 17, n° 45, n° 48 ; p. 80, p. 83, p. 87

Solidarité : n° 1, n° 38, n° 41, n° 54, n° 55, n° 58, n° 68, n° 69, n° 76,
n° 165, n° 166, n° 171, n° 172, n° 177, n° 179 ; p. 62, p. 73,
p. 81

Stage apostolique : n° 133

Stage diaconal : p. 73

Supérieur général : n° 72, n° 73, n° 74, n° 81, n° 82, n° 131, n° 134,
n° 139, n° 149, n° 153, n° 182 ; p. 63, p. 72

Supérieur provincial : n° 182

Témoignage : n° 6, n° 18, n° 112, n° 120 ; p. 65, p. 73, p. 94

Traductions linguistiques : n° 154, n° 186, n° 187

Tran Van Khuê Pierre : p. 61

Travail : n° 51, n° 53, n° 57, n° 168 ; p. 88, p. 92, p. 93

Tuléar (écoles) : n° 98 n. ; p. 80

Unité : n° 14, n° 21, n° 23, n° 28, n° 31, n° 33, n° 90 ; p. 67, p. 69, p. 74,
p. 77

Vatican II : p. 91

Vérité : n° 14 ; p. 80, p. 88

Vie commune : n° 10, n° 21, n° 23, n° 28, n° 114, n° 117 ; p. 65, p. 73, p.
88

Vie religieuse consacrée : n° 22, n° 106, n° 107, n° 111, n° 144,
n° 152 ; p. 79

Vie trinitaire : n° 21

Vietnam : n° 96, n° 181 ; p. 71

Vigniamont Alphonse de : p. 88

Vocations : n° 99, n° 104, n° 105, n° 106, n° 109, n° 111, n° 115, n° 122,
n° 123, n° 126, n° 144 ; p. 75, p. 78, p. 64, p. 71

Volontariat : n° 16, n° 99, n° 102, n° 127 ; p. 81

Voyage : n° 183

Worcester : n° 98 n.

© Index réalisé par J.P. P.-M., 22 juin 2011